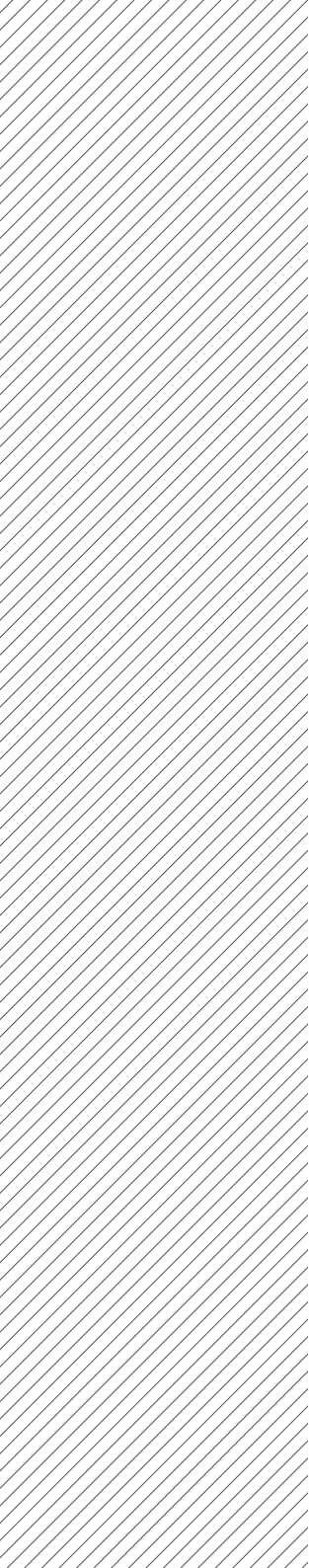


R
RENTRÉE
2025. 2026

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

**LIVRET
D'ACCUEIL**





**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

LIVRET D'ACCUEIL

Rentrée 2025-2026

**ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON**
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. : 04 37 37 60 00
Fax : 04 37 37 60 60
<http://www.ens-lyon.fr>



Bienvenue à l'École normale supérieure de Lyon !

Que vous soyez étudiante ou étudiant, membre de la communauté académique, personnel administratif ou technique, je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue, et vous féliciter pour votre entrée à l'ENS de Lyon.

Chaque rentrée est un grand moment pour notre établissement, plus encore pour vous, pour qui c'est la première... Quels que soient votre statut, votre discipline, votre fonction, je vous souhaite de vous y épanouir, d'étudier ou de travailler dans un environnement stimulant, dont les missions ont du sens pour chacun et chacune, mais aussi au-delà de notre campus. Vous allez découvrir une École singulière, qui se distingue par la qualité de sa formation et de sa recherche, inversement proportionnelle à sa taille. Au quotidien, une ENS est un creuset qui, en entremêlant de façon indissociable formation et recherche, a vocation à irriguer le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur en France et à l'international. La valeur des étudiants et des étudiantes que nous accueillons, la qualité des enseignants-chercheurs et des enseignantes-chercheuses qui travaillent ici, les trajectoires de nos alumni, ne sauraient exister sans la capacité de notre établissement à nourrir un environnement propice à ce dialogue exigeant et permanent entre les disciplines, les compétences, les cultures, les générations. À ce titre, l'engagement des personnels administratifs et techniques est un facteur clé pour la réussite de nos missions, de même que les relations avec les organismes nationaux de recherche et les partenaires du site de Lyon Saint-Étienne (les quatre Universités, ainsi que les Écoles).

Ma motivation repose d'abord sur l'ambition de porter au plus haut cette qualité, cette « excellence » qu'on nous prête et qui nous oblige. Je suis en outre convaincu que nous avons une responsabilité particulière en tant qu'École normale supérieure, grande école universitaire d'utilité publique : faire rejaillir, bien au-delà des murs de l'École et du monde académique, les fruits de la connaissance que nous créons et que nous transmettons à nos étudiants

et étudiantes. Notre action sera gouvernée par quelques principes forts : ouverture sociale, développement international, lien science-société, innovation et, bien sûr, contribution aux réflexions et aux solutions qui doivent être trouvées et partagées pour relever les défis des multiples transitions que nous devons réaliser, face à l'urgence écologique notamment. Cette volonté d'ouverture, de penser le monde de demain sans renier nos valeurs a fondé notre nouveau projet d'établissement, nourri par les échanges avec les communautés de l'École. Ce document essentiel nous engage tous et définit les grands axes de notre feuille de route pour les années 2025-2028. Je vous invite à le consulter sur le site internet de l'établissement. C'est dans ce même esprit d'ouverture et d'équité que nous avons créé et financé les bourses Cécile DeWitt-Morette pour permettre aux normaliennes-étudiantes inscrites au Diplôme de l'ENS de Lyon en informatique et en mathématiques de financer leurs quatre années d'études. L'égalité femme-homme est une priorité politique de notre École. Cette bourse, que nous lançons en cette rentrée 2025, est l'un des jalons que nous mettons en place pour davantage de mixité entre les hommes et les femmes.

Au cours de cette année universitaire, j'aurai l'occasion d'échanger avec vous sur le fonctionnement et la trajectoire de l'École. J'espère qu'en tant que « nouveaux entrants » à l'ENS de Lyon, vous participerez à ces échanges car notre projet d'établissement, nos missions, nos valeurs, sont notre ferment commun. Alors que la marche du monde est incertaine, que certains des équilibres et modèles qu'on a pu croire établis vacillent, c'est par nos missions de service public et nos spécificités que nous pouvons contribuer dans les prochaines années à l'éclairer et à œuvrer à sa transformation.

Je vous souhaite une très bonne rentrée 2025 !

Emmanuel Trizac
Président de l'ENS de Lyon



Bienvenue à l'ENS de Lyon !

Vous tenez entre vos mains le livret d'accueil de l'étudiant à l'ENS de Lyon. Ce guide est conçu pour vous accompagner dans la découverte de notre École, de ses ressources, de ses formations et de sa vie étudiante.

En cette rentrée, vous rejoignez une École dont la formation s'appuie sur la recherche, qui est au cœur de son projet pédagogique et représente 70% des débouchés des étudiants et étudiantes diplômés. À l'ENS de Lyon, former par la recherche signifie apprendre à aborder des questions complexes, à les formuler de façon rigoureuse, à construire des méthodes appropriées pour y répondre, tout en développant une gestion autonome du temps et une démarche critique. Ces compétences sont précieuses non seulement pour une carrière dans la recherche, mais aussi dans les domaines de l'enseignement, de l'encadrement ou des responsabilités de haut niveau.

Cette formation est exigeante : elle requiert curiosité intellectuelle, ouverture d'esprit et capacité d'innovation. Elle vous invite à comprendre la manière dont se construit le savoir, pour pouvoir à votre tour contribuer à sa construction. Pour cela, l'École s'appuie sur des formats pédagogiques variés et stimulants : ateliers, master class, projets tutorés, travail collaboratif.

Construire la connaissance est un défi essentiel dans un monde confronté à des crises majeures – climatiques, environnementales, géopolitiques d'ampleur locale ou globale. Elles appellent des réponses fondées, complexes et responsables, qui soient à la hauteur des défis de nos sociétés et prennent en compte l'état actuel des connaissances produites par les chercheurs et les chercheuses.

Dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon, vous bénéficierez d'un parcours pluridisciplinaire et d'une ouverture à l'international via des mobilités, des partenariats avec des

universités étrangères et des accords internationaux. Le centre des langues vous offrira la préparation linguistique et culturelle nécessaire au bon déroulement de vos mobilités. Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé par des chercheurs et enseignants-chercheurs qui vous aideront à construire votre trajectoire individuelle de formation par la recherche.

Pour celles et ceux qui rejoignent l'École en master, cette culture de la recherche est au cœur des formations proposées avec les universités et écoles du site de Lyon Saint-Etienne. Vous aurez accès au CHES, Collège des hautes études Lyon Sciences, un dispositif inter-établissements auquel l'ENS de Lyon contribue activement.

En cette rentrée, l'École accueille la quatrième promotion du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) Sciences et sociétés, dans le cadre d'un partenariat avec le lycée du Parc.

La vie étudiante offerte par l'École avec ses résidences, ses associations, ses labos juniors, le centre des sports vous permettra de construire des liens durables – que le réseau des alumni vous permettra d'entretenir au fil des années.

De nombreux services sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Vous les découvrirez dans ce livret et tout au long de l'année.

Bienvenue à l'ENS de Lyon, et une très belle rentrée à toutes et à tous !

Sonia Goldblum
Vice-présidente Études



Éditorial du président	3
Éditorial de la vice-présidente études	5

ENS DE LYON 8

Plan de l'École	8
Chiffres clés	10
Organisation de l'École	11

SITUATION ET STATUT 13

DROITS ET OBLIGATIONS SELON VOTRE STATUT	13
Normalien et normalienne élève	13
Normalien et normalienne élève admis à titre étranger	14
Normalien et normalienne étudiant	14
Auditeur et auditrice de licence ou master	14
Normaliens et normaliennes élèves, Normalien et normalienne étudiant, auditeurs et auditrices	15
Étudiants et étudiantes du diplôme du CHELS	15
Étudiants et étudiantes du CPES	15
L'assiduité et les absences	16
Étudiants et étudiantes en formation continue	17
DROITS PERSONNELS	18
Les données à caractère personnel	18
Le droit à l'image	19
La reconnaissance du prénom d'usage	19
SECURITÉ SOCIALE	19

S'INSTALLER À L'ENS DE LYON 21

Les résidences	21
La carte universitaire multiservices	24
La cybersécurité	24

ÉTUDIER 27

À L'ENS DE LYON	27
L'offre de formation	27
Le diplôme de l'ENS de Lyon	28
La Bibliothèque Diderot de Lyon	29
Le Centre des langues	31
Le Centre d'ingénierie documentaire (CID)	32
Le bureau des stages	32
Le monde de la recherche : laboratoires et laboratoires juniors	32
DANS LYON	33
Le Collège des Hautes études - Lyon Sciences (CHELS)	33
À L'INTERNATIONAL	34
Un réseau international	34
Le séjour à l'étranger	36

VOS CONTACTS À LA VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDES	37
--	----

SANTÉ – PRÉVENTION – ACTION SOCIALE 39

Service de santé étudiante	39
La prévention des discriminations, du harcèlement moral, des VSS et des LGBTP+phobies	41
Le plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	42
Les congés pour troubles menstruels	42
La politique handicap	43

VIVRE SUR LE CAMPUS 45

AU QUOTIDIEN	45
Les repas	45
Le courrier	46
La sécurité-incendie et la sûreté	46
Les installations et les activités culturelles	47
Les installations et les activités sportives, le Centre des sports	48
L'aménagement des locaux	48
Une démarche en faveur de la transition écologique	49
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	50
Les services, mode d'emploi	50
Les outils d'information à votre service	52
VIE ÉTUDIANTE ET ASSOCIATIONS	53
Les associations	53
Le Fonds de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE)	55
Le bureau des Alumni	55

LES INSTANCES DE L'ÉCOLE 57

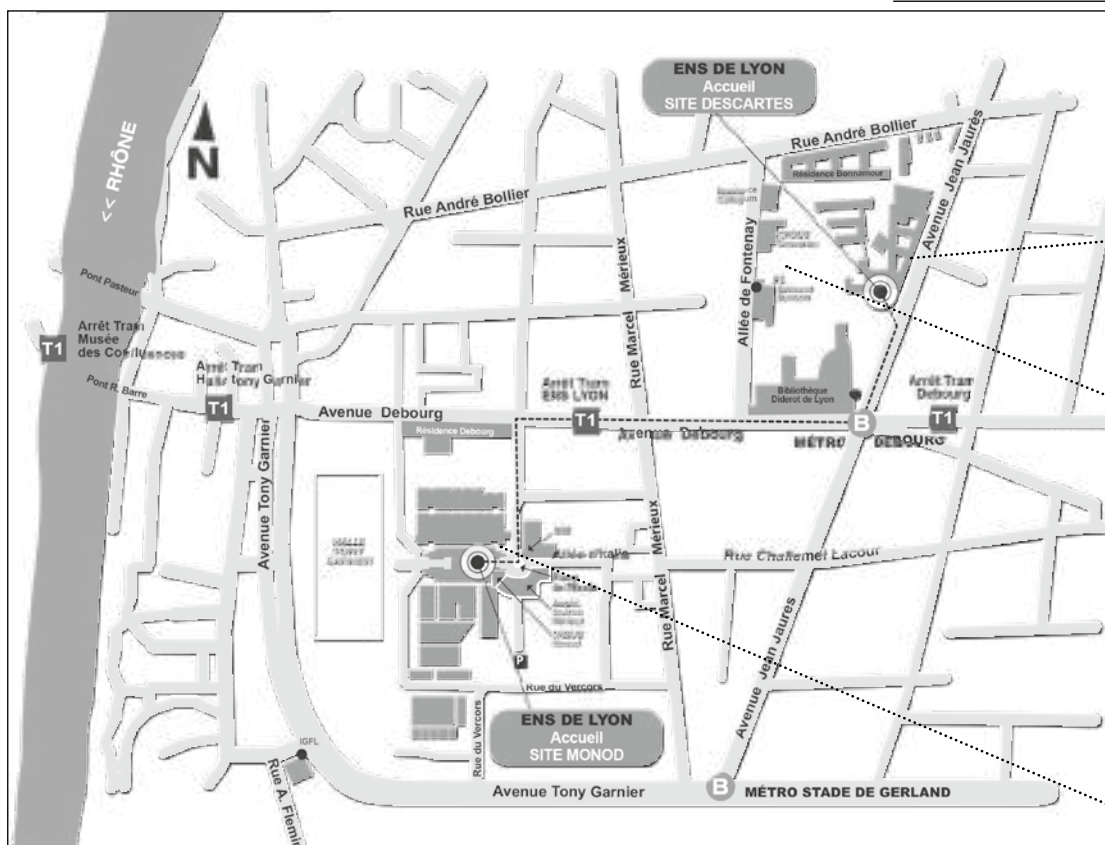
Conseil d'administration (CA)	57
Conseil scientifique (CS)	57
Conseil des élèves et de la vie étudiante (CEVE)	57
Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT)	57

NUMÉROS D'URGENCE 59

SITES UTILES 63

Campus de Lyon	63
Pour aller et venir	63
Les sorties, les loisirs et la culture	63
Les universités	63

PLAN DE L'ÉCOLE



• SITE DESCARTES

15 parvis René Descartes, 69007 Lyon

Tél. : (04 37 37) 60 00

PC Sécurité

Bâtiment D1,

Rez-de-chaussée, Forum Pécaut

Tél. : (04 37 37) 60 61

Ouvert 24h/24 et 7j/7

Ligne de feu : 64 64

• BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON

5 parvis René Descartes, 69007 Lyon

Bâtiment D9

Accueil général

Tél. : (04 37 37) 65 00

PC Sécurité

Tél. : (04 37 37) 64 22

Ligne de feu : 81 51

• SITE MONOD

46 allée d'Italie, 69007 Lyon

Bâtiment MGN1

Tél. : (04 72 72) 80 00

PC Sécurité / Accueil rez-de-chaussée

Tél. : (04 72 72) 81 51

Ouvert 24h/24 et 7j/7

Ligne de feu : 64 64

• BÂTIMENT BUISSON

19 allée de Fontenay, 69007 Lyon

Bâtiment D8

Tél. : 04 26 73 11 00

Ligne de feu : 64 64

• BÂTIMENT IGFL (Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon)

32-34 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon

Bâtiment M10

Accueil / PC Sécurité

Tél. : 04 26 73 13 00



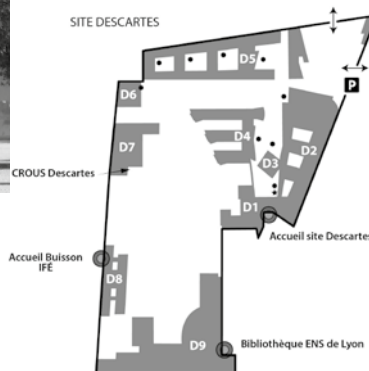
SITE DESCARTES



BÂTIMENT BUISSON



SITE MONOD



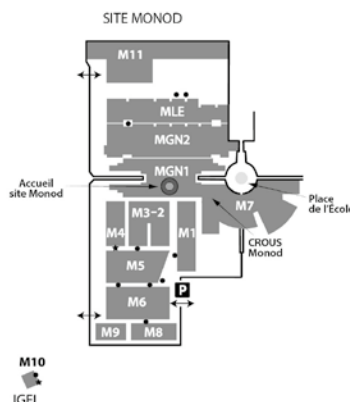
● Accueil Site Descartes Théâtre Kantor et Amphithéâtre Descartes

- D1 Présidence, Administration
- D2 Amphithéâtre Descartes, locaux d'enseignement, VP et services Études
- D3 Artemisia (Galerie Artemisia, ENS Média, agence comptable)
- D4 Laboratoires de recherche en Sciences humaines et sociales
- D5 Résidence Bonnamour
- D6 Résidence de l'Institut d'Études Avancées de Lyon
- D7 Restaurant universitaire
- D8 Bâtiment Buisson (Institut français de l'Éducation, ENS Éditions, librairie d'ENS Éditions, Administration)
- D9 Bibliothèque Diderot de Lyon

- P** Accès parking - accès réservé
 - Places vélos
 - ★ Station de réparation et gonflage
 - ↔ Entrée vélos

● Accueil Site Monod

- MGN1 VP Recherche, Administration, laboratoires de recherche en sciences exactes et expérimentales, bibliothèque, Persée
 - MGN2 et MLE Locaux d'enseignement
 - M1 à M10 Laboratoires de recherche en sciences exactes et expérimentales
 - M11 Résidence Debourg et gymnase (fermés pour travaux)
- Accès depuis la place de l'École :**
Amphithéâtre Mérieux, locaux de S.P.O.R.T, MMI, salle Condorcet, restaurant universitaire.



- P** Accès parking - accès réservé
 - Places vélos
 - ★ Station de réparation et gonflage
 - ↔ Entrée vélos

CHIFFRES CLÉS 2024

2 457

ÉTUDIANTS

553

ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

479

DOCTORANTS INSCRITS EN THÈSE À L'ENS DE LYON

589

PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

PRÈS DE 70

NATIONALITÉS SUR LE CAMPUS

23

UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

50

MEMBRES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE

70

MÉDAILLES DU CNRS

9

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

7

START-UP INCUBÉES

25 %

DE MOINS POUR NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
D'ICI 2030

CLASSEMENTS

187^E

AU CLASSEMENT QS MONDIAL

5^E

AU CLASSEMENT QS FRANCE

251-300

AU CLASSEMENT THE MONDIAL

6^E

AU CLASSEMENT THE FRANCE

7^E

AU CLASSEMENT THE INTERNATIONAL DES UNIVERSITÉS À TAILLE HUMAINE

ORGANISATION DE L'ÉCOLE

Président : Emmanuel Trizac

president@ens-lyon.fr

Vice-présidence Études : Sonia Goldblum

vice.presidente.etudes@ens-lyon.fr

Vice-présidence Recherche : Christine Détrez et François Roudier

vice.presidente.recherche@ens-lyon.fr

Institut français de l'Éducation : Xavier Pons

directeur.ife@ens-lyon.fr

Directrice générale des services : Cécile O'Brien

dgs@ens-lyon.fr

Directrices générales des services adjointes :

Yasmina Chams et Véronique Vial





DROITS ET OBLIGATIONS SELON VOTRE STATUT

Tous les étudiantes et les étudiants (normalien et normalienne élève, normalien et normalienne étudiant, auditeur et auditrice, étudiant et étudiante du CPES, étudiant et étudiante du diplôme du Chels) sont soumis au Règlement intérieur et au Règlement des études de l'École disponibles sur le site internet de l'École.

NORMALIEN ET NORMALIENNE ÉLÈVE

L'ENGAGEMENT DÉCENNAL (cf articles 27-5 règlement intérieur et 22 du règlement des études)

Les normaliens et normaliennes-élèves fonctionnaires stagiaires sont tenus au respect de l'engagement décennal conformément à la réglementation en vigueur et au Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.

Ils et elles doivent justifier le respect de leur engagement décennal chaque année, dès leur sortie de l'École, pièces justificatives à l'appui. Le respect de l'engagement décennal est suivi par l'ENS de Lyon.

LE PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études est établi et validé dans le respect des dispositions du Règlement intérieur / règlement des études de l'ENS de Lyon.

LE CONGÉ POUR CONVENANCE PERSONNELLE (CCP)

(cf article 24 du règlement des études)

Au moment de la rédaction de son plan d'études, l'élève fonctionnaire stagiaire peut demander une année de CCP au titre de l'année universitaire suivante.

Ce CCP ne peut lui être accordé qu'au terme d'une année où il a validé son plan d'études. À titre exceptionnel, un CCP d'une durée de six mois peut être accordé. Il doit alors correspondre à un semestre universitaire. La fin de scolarité de l'élève fonctionnaire stagiaire doit néanmoins toujours s'effectuer sans rupture de l'engagement décennal. La réintégration en tant qu'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.

L'INSUFFISANCE DE RÉSULTAT

(cf article 25 du RE et 27-2 du RI)

Si l'élève fonctionnaire stagiaire n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, c'est-à-dire s'il ou elle n'a pas validé son semestre ou son année universitaire dans les conditions inscrites sur ledit plan, il ou elle est placé en congé sans traitement pour insuffisance de résultat.

Dans le cas d'un placement en congé sans traitement pour insuffisance de résultat en cours d'année universitaire, l'élève peut être amené à rembourser les traitements perçus indûment avant la suspension effective du traitement.

L'année de congé pour insuffisance de résultat fait l'objet d'un plan d'études validé par la vice-présidente Études.

La réintégration en tant qu'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.

L'AUTORISATION DE REDOUBLER

(cf article 26 du règlement des études)

L'autorisation de redoubler une année de scolarité d'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement peut être accordée par le Président de l'ENS de Lyon conformément à la réglementation en vigueur.

LA DÉMISSION

(cf article 27 du RE)

Les normaliens et les normaliennes élèves qui ne souhaitent plus poursuivre leur scolarité d'élève de l'ENS de Lyon sont tenus de démissionner. La procédure et le formulaire de démission sont disponibles sur l'intranet. L'élève démissionnaire est tenu de respecter les dispositions réglementaires liées à son engagement décennal.

L'ORDRE DE MISSION

(cf article 29 du RE)

En dehors des périodes de congé, les normaliens et normaliennes élèves rémunérés ne peuvent quitter leur résidence administrative sans un ordre de mission (OM).

Ils ou elles demandent un OM à chaque déplacement hors de leur résidence administrative. Les OM doivent être signés par la vice-présidente Études préalablement au déplacement. Si une formation en dehors de la résidence administrative du normalien élève a été validée dans son plan d'études, un OM doit être établi pour la durée de l'année universitaire concernée.

En cas de stage effectué dans le cadre d'une formation (diplôme national ou diplôme d'établissement), la convention de stage tient lieu d'OM. Toutefois, si, au cours du stage, un déplacement non prévu dans la convention doit être effectué, le normalien ou la normalienne élève doit prévenir le gestionnaire de scolarité dont il ou elle dépend à l'ENS de Lyon et faire établir un OM ou établir un avenant à la convention de stage.

Tout déplacement sans OM préalablement signé par la vice-présidente Études engage la seule responsabilité de l'élève.

LE CUMUL DE RÉMUNÉRATIONS

(cf article 30 du RE et 27-4 du RI)

Les élèves fonctionnaires stagiaires doivent consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle à la réalisation de leur plan d'études.

Toutefois, ils ou elles peuvent être autorisés, sous certaines conditions, à exercer d'autres activités à titre accessoire, dans le respect des dispositions réglementaires en matière de cumul d'activités des fonctionnaires et dans le respect de leur plan d'études. Les activités accessoires sont soumises à l'autorisation préalable du Président de l'ENS de Lyon.

NORMALIEN ET NORMALIENNE ÉLÈVE ADMIS À TITRE ÉTRANGER

Toutes les dispositions applicables aux normaliens et normaliennes élèves s'appliquent aux normaliens et normaliennes élèves admis à titre étranger, à l'exception de celles concernant le traitement, l'engagement décennal, l'ordre de mission et le cumul de rémunérations.

NORMALIEN ÉTUDIANT ET NORMALIENNE ÉTUDIANTE

LE PLAN D'ÉTUDES

(article 36 du RE)

Le plan d'études est établi et validé dans le respect des dispositions du Règlement intérieur /règlement des études de l'ENS de Lyon.

L'INSUFFISANCE DE RÉSULTAT

(articles 37 RE et 28 du RI)

Si le normalien étudiant ou la normalienne étudiante n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, c'est-à-dire s'il ou elle n'a pas validé son semestre ou son année universitaire dans les conditions inscrites sur ledit plan, il ou elle est en insuffisance de résultat. Il ou elle peut être autorisé à se réinscrire dans la formation non validée, dans la limite d'une année au cours de sa scolarité.

À la fin de cette année, les dispositions du règlement des études s'appliquent.

AUDITEUR ET AUDITRICE DE LICENCE OU DE MASTER

L'INSUFFISANCE DE RÉSULTAT

(article 40 du RE)

Si l'auditeur ou l'auditrice de licence ou de master ne valide pas complètement son année d'études, il ou elle n'est autorisé à poursuivre son cursus à l'ENS de Lyon que sur accord du directeur de son département de rattachement et de la vice-présidence Études. S'il ou elle obtient ces accords, il ou elle doit présenter un projet d'études, établi en concertation avec le directeur de son département de rattachement et soumis à la validation de la vice-présidence Études.

NORMALIEN ET NORMALIENNE ÉLÈVE, NORMALIEN ÉTUDIANT ET NORMALIENNE ÉTUDIANTE OU AUDITEUR ET AUDITRICE

CURSUS

Pour les emplois du temps, les informations concernant les manifestations scientifiques, les modifications d'horaires de cours ou tout autre événement lié à l'enseignement, consultez les panneaux d'affichage dans le forum (site Descartes) ou les informations disponibles sur les panneaux d'affichage qui sont variables selon les départements (site Monod), intranet et le Portail des Études.

L'USAGE DES ADRESSES ÉLECTRONIQUES

(article 4-4 du RE).

Les services administratifs de l'ENS de Lyon (scolarité, ressources humaines...) communiqueront exclusivement avec votre adresse mail ENS (@ens-lyon.fr). Il est important que vous consultiez régulièrement votre boîte mail ENS de Lyon et que vous l'utilisiez pour toutes communications avec les services de l'École.

L'INSCRIPTION DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Les normaliens et normaliennes élèves et étudiants de première année qui ne sont pas titulaires du diplôme national de licence sont tenus de s'inscrire dans une université partenaire : Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3. Les informations sur ces dossiers d'inscription vous seront données par le service Études et scolarité.

Pour vous informer :

. www.univ-lyon1.fr
. www.univ-lyon2.fr
. www.univ-lyon3.fr

ÉTUDIANT ET ÉTUDIANTE DU DIPLÔME INTERDISCIPLINAIRE DU CHELS

À partir de la rentrée 2025, le CHELS propose un Diplôme Inter-Établissements (DIE) : «Grandes Transitions : Mesurer et Comprendre pour Agir» structuré autour de trois axes : mesurer et suivre les impacts, comprendre les Grandes Transitions, agir pour changer. Cette formation transdisciplinaire est ouverte aux étudiant(e)s inscrit(e)s dans un établissement du CHELS.

● **Contact : etudes_die@ens-lyon.fr**

ÉTUDIANT ET ÉTUDIANTE DU CPES

(cf articles 43 à 45 du RE)

En partenariat avec le Lycée du Parc, le Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures Sciences et Société permet la délivrance d'un diplôme valant grade de licence. Cette formation de 1^{er} cycle, inédite et en 3 ans, a pour objectif de former à la compréhension des enjeux du monde contemporain, dans toute leur complexité.

Contact : scolarite.cpes@ens-lyon.fr

L'ASSIDUITÉ ET LES ABSENCES

L'ASSIDUITÉ

(cf articles 20 et 21 du RE)

La validation des unités d'enseignement (UE) implique l'assiduité aux cours : Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD), Travaux Pratiques (TP) et devoirs surveillés.

L'ENS de Lyon est tenue de répondre au contrôle du CROUS relatif à l'assiduité des étudiants et étudiantes boursiers inscrits administrativement à l'ENS de Lyon.

LES ABSENCES

Toute absence, quelle que soit sa durée, doit être obligatoirement signalée par l'étudiant au gestionnaire de scolarité dont relève son département de rattachement.

Les normaliens et normaliennes élèves fonctionnaires-stagiaires doivent fournir à leur gestionnaire de scolarité, dans les 48 heures suivant leur absence, un justificatif d'absence qui prend la forme d'un arrêt de travail en cas d'absence pour raison de santé ou d'une convocation par un organisme tiers, etc. À défaut, leur absence est considérée comme injustifiée pour absence de service fait.

Les normaliens et normaliennes élèves admis à titre étranger, les normaliens et normaliennes étudiants, ainsi que les auditeurs et auditrices de Master et du CPES doivent fournir à leur gestionnaire de scolarité, dans les 48 heures suivant leur absence, un justificatif d'absence qui prend la forme d'un certificat médical, d'une convocation par un organisme tiers, etc. À défaut, leur absence est considérée comme injustifiée.

ÉTUDIANT ET ÉTUDIANTE EN FORMATION CONTINUE

Contact : formation.continue@ens-lyon.fr



DROITS PERSONNELS

LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

- **Textes de référence :**

*loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978
modifiée par la loi du 20 juin 2018, règlement (UE)
2016/679 du Parlement européen et du Conseil du
27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018, loi
du 21 juin 2014 pour la confiance dans l'économie
numérique, loi du 20 juin 2018 relative à la protection
des données personnelles.*

Conformément aux textes de référence, l'ENS de Lyon s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles. Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour une finalité se rapportant à la scolarité. Le président de l'ENS de Lyon est le responsable de ce traitement. La base légale des traitements repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. La personne dont les données personnelles sont collectées bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de mise à jour et d'effacement des informations la concernant, qu'elle peut exercer en s'adressant au délégué à la protection des données désigné par l'ENS de Lyon à l'adresse suivante : dpo@ens-lyon.fr.

LE DROIT À L'IMAGE

À votre entrée à l'ENS de Lyon, il vous est demandé de signer un formulaire de cession de vos droits à l'image dans le cadre d'une utilisation strictement relative à la communication de l'ENS de Lyon, sans but commercial. Si vous ne souhaitez pas que votre image puisse être diffusée par l'ENS de Lyon, faites-le savoir à communication@ens-lyon.fr.

LA RECONNAISSANCE DU PRÉNOM D'USAGE

L'ENS de Lyon s'engage à faciliter l'utilisation du prénom d'usage, notamment pour les personnes transgenres, sur tous les supports de communication (documentation et informatiques) de l'École. Vous pouvez demander l'utilisation de votre prénom d'usage. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'avoir engagé une démarche de changement de prénom auprès de l'office d'état civil et aucun justificatif n'est demandé.

Formulaire de demande disponible sur le site internet :
« L'École > Nos engagements > Lutte contre les discriminations et les violences > Lutte contre les LGBT+ phobies »

- **Contacts :**
 . **Chargée de mission égalité et non-discrimination :**
Florence Françon - mission.egalite@ens-lyon.fr

LA SÉCURITÉ SOCIALE

POUR LES NORMALIENS ET NORMALIENNES ÉLÈVES

En tant qu'élèves fonctionnaires stagiaires, vous devez impérativement vous affilier à la sécurité sociale par le biais de la MGEN ou de la MAGE, dès votre inscription à l'ENS de Lyon.

- **Contact :**
 . **MGEN : www.mgen.fr, rubrique « nous contacter »**
Tél. : 36 76
Par courrier : section MGEN, BP 5062, 69601
Villeurbanne Cedex
 . **MAGE : 15 rue Bancel, 69007 Lyon**
Tél. : 04 72 71 23 45 / www.mage.fr

Complémentaire santé : le choix de votre mutuelle vous appartient (MGEN, MAGE ou tout autre).

POUR LES NORMALIENS ET NORMALIENNES ÉTUDIANTS ET AUDITEURS ET AUDITRICES INSCRITS DANS UN DIPLÔME

Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, vous ne changez pas de régime obligatoire d'assurance maladie. Pour compléter vos remboursements de l'Assurance-Maladie, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé. Vous avez le choix entre celle de vos parents si vous êtes ayant-droits, une mutuelle étudiante ou tout autre organisme complémentaire.

POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Contactez le service Mobilité internationale :
international@ens-lyon.fr





LES RÉSIDENCES

Vous pouvez, si vous le souhaitez, et sous réserve des disponibilités et des règles d'attribution, bénéficier d'une chambre sur le campus. L'École dispose d'une résidence sur chaque site et propose 361 lits.

L'installation dans les résidences se fera à partir du 22 août et **UNIQUEMENT** sur rendez-vous (lien pour la prise de rendez-vous fourni avec confirmation de l'attribution de la chambre).

L'accueil administratif de rentrée a lieu aux bureaux des hébergements : site Descartes, bâtiment D2, bureaux D2.305 et D2.308.

Vous signerez votre contrat de location et paierez sur place votre dépôt de garantie du montant d'un loyer (par chèque, CB ou espèces).

Vous vous rendrez ensuite en résidence avec un état des lieux à remplir lors de votre installation. Cet état des lieux, une fois rempli, est à déposer sous 48h dans la boîte aux lettres de la Maison du courrier de votre site (Descartes ou Monod).

Les règles d'attribution établies par l'ENS de Lyon rendent prioritaires les étudiants suivants, dans la limite des places disponibles :

- 1 – Mineurs,
 - 2 – Boursiers sur critères sociaux,
 - 3 – Primo-arrivants nationaux et internationaux (pour les internationaux, 70 lits réservés, puis en fonction des disponibilités).
- Les primo-arrivants étudiants sont prioritaires sur les primo-arrivants normaliens.

7 chambres adaptées aux besoins des étudiants à mobilité réduite leur sont par ailleurs réservées



Pour toute démarche administrative liée à la location de votre chambre (demande de départ anticipé, démarches aide au logement CAF, APL, attestation de résidence...), un seul contact pour les deux résidences : residence@ens-lyon.fr.

LE BUREAU DES HÉBERGEMENTS

Il assure la gestion locative des résidences étudiantes des deux sites.

Rendez-vous à la rubrique « Campus/Hébergement » du site web pour toute démarche administrative liée à la location de votre chambre : demande de départ anticipé, démarches aide au logement CAF, APL, attestation de résidence...

● **Contact :**

Joël Kambourian et Horia Chellali,
Bureau des Hébergements, D2.305 et D2.308
residence@ens-lyon.fr

Le service logistique de la Direction des Moyens Généraux (DMG) est à votre disposition pour les questions liées :

– au mobilier des résidences

Courriel : logistique@ens-lyon.fr ou ticket GLPI : <https://assistance.ens-lyon.fr/>

– à l'état des lieux des résidences étudiantes

Connectez-vous sur <https://rendezvous.ens-lyon.fr/>

RÉSIDENCE BONNAMOUR (SITE DESCARTES)

Trois à cinq chambres sont regroupées au sein d'un même module comprenant une entrée, une cuisine et un salon communs. Chaque chambre individuelle (avec salle d'eau privative) est équipée d'un lit et de sa table de nuit, d'une armoire, d'un bureau et d'un fauteuil. Pour utiliser la prise réseau d'accès à Internet, prévoir un câble RJ45 de connexion (login et mot de passe fournis lors de votre inscription à l'ENS de Lyon). Une laverie payante est accessible 24h/24.

● **Opérateur de maintenance logé sur place :**

Bruno Blondot / Tél. : (04 37 37) 31 50

Résidence A, rez-de-chaussée

Permanences du lundi au vendredi de 16h à 18h

RÉSIDENCE DEBOURG (SITE MONOD)

(fermée pour travaux)

TARIFS (LOYER + CHARGES)

Les tarifs 2025-2026 seront donnés en ligne sur le site, rubriques « Campus / Hébergement ».

TARIFS 2024-2025 POUR INFORMATION

Site Descartes

Chambre simple : 379 €/mois

Chambre double : 445 €/mois

Ces tarifs sont valables jusqu'au 31 juillet 2025

CONTRAT DE LOCATION

Le contrat est conclu pour une période maximale comprise entre la date d'installation (cf le programme de rentrée) et jusqu'au 6 juillet 2026. Aucune prolongation n'est possible au-delà de cette date.

Un préavis de départ d'un mois est exigé en cas de résiliation anticipée (formulaire disponible sur le site de l'École, rubrique « Campus/Hébergement » et à retourner à : residence@ens-lyon.fr).

SUBVENTION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La plupart des étudiants et étudiantes locataires peuvent bénéficier d'une aide au logement, sous réserve de remplir les conditions requises. Connectez-vous sur le site de la CAF de Lyon (www.caf.fr) pour effectuer vos démarches administratives et, notamment, faire votre première demande d'APL ou d'ALS.

- **Caisse d'allocations familiales**
67 boulevard Vivier Merle – 69409 Lyon Cedex 03
Tél. : 0 969 32 52 52 – www.caf.fr





LA CARTE UNIVERSITAIRE MULTISERVICES

Tous les étudiants et étudiantes et élèves des établissements membres de la ComUE Université de Lyon disposent d'une carte multiservices. Vous recevrez la vôtre lors de votre inscription à l'ENS de Lyon. Cette carte permet :

- d'accéder aux bâtiments des sites de l'ENS de Lyon ;
- de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS ;
- d'emprunter des documents dans les bibliothèques
- d'imprimer.

- **Contact : assistance-badges@ens-lyon.fr**
ou par téléphone au (04 72 72) 87 78 pour Monod
et au (04 37 37) 65 94 pour Descartes.
Site Monod : GN1-Sud-261 (2^e étage), de 9h à 12h
les lundis, mercredis et vendredis.
Site Descartes : bâtiment Formation, D2.016,
de 9h à 12h les mardis et jeudis.

En cas de perte ou vol de la carte multiservices, le signaler rapidement au bureau des badges afin que celle-ci soit bloquée. Pour une réédition, il faudra s'acquitter d'un paiement de 10€ à régler auprès de l'agence comptable, située en D2.041 sur le site Descartes (en cas de vol et uniquement sur présentation d'un justificatif, aucun paiement ne sera appliqué).

Pour les problèmes spécifiques à votre porte-monnaie Izly, contactez directement le CROUS : assistance-izly@crous-lyon.fr.

À noter qu'après édition du badge, un délai de 48h est à observer avant la réception du mail d'activation du compte, sur l'adresse prenom.nom@ens-lyon.fr.

LA CYBERSÉCURITÉ

De bonnes pratiques à respecter pour sauvegarder votre compte mail et vos données. Protéger son compte et ses données, c'est aussi garantir la sécurité du système d'information de l'ENS de Lyon.

CONSIGNES

1. Contre les vols de mot de passe, activez l'authentification forte. Toutes les démarches sur : <https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/authentification-forte>
2. N'oubliez pas de noter vos codes de secours ! Ils vous seront utiles en cas de perte de votre téléphone : lien « Codes de secours » dans l'ENT ou <https://codesecours.ens-lyon.fr>
3. Attention au phishing : méfiez-vous des faux e-mails. Vérifiez si : le nom de l'expéditeur est habituel, l'adresse d'expédition est cohérente, l'objet n'est pas trop alléchant ou alarmiste, les visuels sont de bonne qualité, le texte n'a pas beaucoup de fautes, les informations demandées ne sont pas confidentielles, le message n'est pas aguicheur ou inquiétant. Si certains de ces critères sont remplis : mettez directement votre mail à la poubelle sans l'ouvrir.
4. Attention également aux pièces jointes qui peuvent contenir des virus. N'ouvrez pas de pièce jointe venant d'un expéditeur inconnu ou associée à un message incohérent. Ne cliquez surtout pas sur un lien donné dans une pièce jointe de ce type.
5. Stockez vos données dans un espace sauvegardé.
6. Ne réutilisez jamais le mot de passe « ENS de Lyon » sur un autre site.
7. N'installez jamais de logiciel piraté ou de logiciel dont vous ne connaissez pas la provenance.
8. N'enregistrez pas les mots de passe dans votre navigateur, ils seraient facilement volables. Utilisez plutôt le gestionnaire de mot de passe : <https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/gestionnaire-de-mot-de-passe>



CONSIGNES SUPPLÉMENTAIRES

Si vous êtes aussi administrateur ou administratrice de votre poste informatique

8. Utilisez l'antivirus fourni par l'ENS de Lyon sur votre poste.
9. Effectuez les mises à jour de vos équipements et logiciels.
10. Activez le pare-feu de votre ordinateur.
11. Activez le chiffrement de votre disque dur.

- Contact : rssi@ens-lyon.fr





À L'ENS DE LYON

L'OFFRE DE FORMATION

UNE FORMATION PAR LA RECHERCHE

L'ENS de Lyon offre à ses étudiants et étudiantes une formation par la recherche, ouverte à l'international et à la pluridisciplinarité, qui s'inscrit dans une trajectoire académique dont le doctorat constitue la suite naturelle. Elle forme d'abord les enseignants et les enseignantes, les enseignants-chercheurs et les enseignantes-chercheuses et les chercheurs et chercheuses de demain ; par ailleurs, les doubles cursus, les formations complémentaires et l'acquisition d'expérience en milieu professionnel permettent d'élargir les débouchés au-delà des métiers de l'enseignement et de la recherche.

Formés à la recherche dès le niveau pré-master, les étudiants et étudiantes de l'ENS de Lyon poursuivent leur parcours dans l'une des 20 mentions de master proposées par l'École en Arts, Lettres, Langues, Économie, Sciences exactes et expérimentales, Sciences humaines et sociales. Stages en laboratoires et mémoire de recherche encadrés par des chercheurs et chercheuses reconnu(e)s sont des éléments essentiels de la formation, de même que la possibilité de participer dès le master à des laboratoires juniors portés par des doctorants et doctorantes.

Bénéficiant d'un accompagnement individualisé par les équipes pédagogiques, les étudiants et étudiantes sont invités dès leur entrée à l'École à construire leur propre parcours en fonction de leur projet professionnel.

12 DÉPARTEMENTS DE FORMATION

À leur entrée à l'École, les étudiants et étudiantes commencent leur parcours par une année de pré-master (comportant éventuellement une L3 délivrée par une université partenaire) ou une première année de master dans l'un des départements de l'École.

Ces départements sont au nombre de douze : Biologie ; Chimie ; Économie ; Éducation et Humanités numériques ; Informatique ; Langues, littératures et civilisations étrangères ; Lettres et Arts ; Mathématiques ; Physique ; Sciences de la Terre ; Sciences humaines ; Sciences sociales.

UN CENTRE DES LANGUES

Il propose des enseignements de langues pour non-spécialistes et assure la préparation à la certification en anglais (*Cambridge in Advanced English - C1*).

UN CENTRE DES SPORTS

Il propose à tous des enseignements de sport et des activités sportives en accès libre dans les infrastructures de l'École (gymnases, salle de danse, salles de musculation).



LE DIPLÔME DE L'ENS DE LYON

Le diplôme de l'ENS de Lyon, conférant le grade de master, est le cadre commun de la scolarité normalienne.

Tous les étudiants et étudiantes qui accomplissent à l'École un parcours complet de formation s'y inscrivent, qu'ils ou elles soient admis sur concours ou sur dossier, et quelle que soit leur discipline de spécialité.

Le qualificatif de normalien s'applique à tous les étudiants et étudiantes inscrits au diplôme ; normalien ou normalienne élève pour les admis sur concours, normalien ou normalienne étudiant pour les admis sur dossier.

Le diplôme de l'ENS de Lyon offre une formation par la recherche et donne à chaque étudiant et étudiante la possibilité de construire son parcours en fonction de son projet professionnel.

Ouvert à l'international, il valorise la pluridisciplinarité et conduit vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, mais aussi vers d'autres débouchés, notamment dans l'administration publique ou l'entreprise.

Le diplôme de l'ENS de Lyon comporte des composants communs à l'ensemble de l'établissement et des éléments relevant de l'offre de formation de chaque département. Le livret du diplôme, décliné par département, est mis à jour chaque année universitaire, puis diffusé via le Portail des Études ; il est le document de référence qui guide l'étudiant ou l'étudiante pour construire son cursus en lien avec son tuteur.

BOURSES CÉCILE DEWITT-MORETTE

L'ENS de Lyon souhaite agir sur ce qui limite l'accès des femmes aux carrières scientifiques afin de lever les biais de genre dans la formation et la recherche et de lutter contre la sous-représentation des femmes qui en découle. À partir de la rentrée 2025, l'ENS de Lyon propose des bourses spécifiques - les bourses Cécile Dewitt-Morette - destinées aux étudiantes admises sur dossier comme normaliennes-étudiantes au diplôme de l'ENS de Lyon en Informatique et en Mathématiques. La bourse octroyée est d'un montant de 1000€ par mois durant la totalité de la préparation au diplôme de l'ENS de Lyon, soit 4 années maximum, sous réserve du respect du plan d'études. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

● Contact : diplome.ens-lyon@ens-lyon.fr

LA BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON

La Bibliothèque Diderot de Lyon est le Service commun de la documentation de l'ENS de Lyon. Elle contribue aux activités de formation et de recherche de l'établissement. Elle exerce des missions documentaires et d'animation culturelle, scientifique et technique. Bibliothèque d'étude et de recherche, elle offre à ses lecteurs une documentation pluridisciplinaire et donne accès à un large éventail de documentation en ligne (revues, ebooks, documents patrimoniaux).

Sur le site Descartes (bâtiment D9) se trouve l'ensemble des collections de Lettres, Langues, Philosophie, Sciences humaines et sociales, des collections spécialisées en éducation, des collections patrimoniales, le fonds Russie et Europe médiane. La bibliothèque compte également une vidéothèque et une cartothèque. Les collections des laboratoires de recherche en LSH sont situées au Centre de Documentation Recherche (CDR, bâtiment D4).

Sur le site Monod (bâtiment MGN.2, 1er étage), vous trouverez les ouvrages de sciences exactes et expérimentales (Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie et Sciences de la Terre).

La bibliothèque peut vous accompagner dans vos recherches documentaires, vous former à l'usage des ressources électroniques ou à la gestion de références bibliographiques, et propose un service de prêt entre bibliothèques. Il est possible d'imprimer, photocopier et scanner sur place, et de réserver des salles de travail individuellement ou en groupe.

Sur le site web, vous aurez accès au catalogue, aux ressources électroniques, ainsi qu'à une présentation de l'ensemble des services de la bibliothèque. Vous pourrez aussi consulter la presse en ligne, nationale et internationale (Europresse, Mediapart, PressReader).

SITE DESCARTES

Lettres, Langues, Philosophie, Sciences humaines et sociales, Éducation, Fonds patrimoniaux
Accueil : (04 37 37) 65 00

SITE MONOD

Sciences Exactes et Expérimentales
Accueil : (04 72 72) 81 84

- *Pour découvrir les documents et les services de la bibliothèque, consultez le site : www.bibliotheque-diderot.fr*

HORAIRES D'OUVERTURE SUR LE SITE DESCARTES

– du lundi au vendredi : de 9h à 21h

– samedi et dimanche : de 10h à 20h

HORAIRES D'OUVERTURE SUR LE SITE MONOD

– du lundi au dimanche, jours fériés compris : de 8h à 23h15, accès par badge.



LE CENTRE DES LANGUES (CdL)

Le Centre de Langues propose un grand éventail de cours LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) validables en allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, italien, persan, portugais, russe et turc. Sont proposés plus d'une centaine de cours par semestre.

Le CdL assure également la formation en français des étudiants et étudiantes, des chercheurs et chercheuses internationaux par des cours de Français Langue Étrangère (FLE).

Est aussi dispensée une préparation au Cambridge Advanced Exam, certificat en anglais de niveau C exigé pour le diplôme de l'ENS de Lyon.

L'offre de cours de langues ainsi que les modalités d'inscription et de validation sont communiquées en présentielle par le Centre de Langues lors des réunions obligatoires de début d'année (voir le programme de rentrée). Ces informations se trouvent également sur le site du CdL : <https://centredelangues.ens-lyon.fr/>

Les cours du Centre de Langues sont soumis à un numerus clausus, d'où l'importance de s'inscrire en temps et en heure, selon le calendrier précisé ci-dessous.

TESTS DE PLACEMENT OBLIGATOIRES

Pour les primo-arrivants souhaitant s'inscrire en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, portugais ou russe, les tests de niveau sont obligatoires pour **toute** inscription, qu'elle soit au 1^{er} ou au 2nd semestre (nota bene : les inscriptions au S2 ne concernent que les **cours à thème** - cours semestriels qui existent en plusieurs langues, notamment l'anglais).

Seuls les étudiants et étudiantes souhaitant s'inscrire dans un cours de niveau « grand débutant » sont dispensés des tests de placement, moyennant une vérification de leurs relevés de notes antérieurs.

Les étudiants et étudiantes **non primo-arrivants** ayant validé au CdL en 2024-2025 deux semestres d'une même langue dans un niveau donné, pourront s'inscrire directement selon la préconisation qui leur a été donnée au semestre N-1 dans la langue concernée.

Les étudiants et étudiantes dont le cours ou le test de niveau est antérieur à 2024-2025 doivent repasser le test de niveau. Les jours et heures des tests écrits et oraux sont indiqués dans le programme de rentrée et sur le site du Centre de langues.

INSCRIPTIONS AUX COURS - SEMESTRE 1 - 2025-2026

Elles s'effectueront en ligne sur le site du Centre des Langues : <http://centredelangues.ens-lyon.fr/>

• Mercredi 10 septembre (12h30 à 9h00 le lendemain) :

anglais tous les niveaux

• Jeudi 11 septembre (12h30 - 09h00 le lendemain) :

autres LV (hormis anglais et FLE)

• Vendredi 12 septembre (12h30 - 09h00 le lendemain) :

FLE tous les niveaux

• Mardi 16 septembre (12h30 à 09h00 en fonction des places restantes) :

– réinscription pour cause d'inscription invalidée,

– inscription retardataires,

– inscription pour doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs et administratifs, en fonction des places disponibles (pour le FLE, l'inscription ne sera validée qu'au démarrage des cours).

Pour être validée, une inscription dans un cours doit être conforme aux préconisations résultant des tests de placement. Ces préconisations seront publiées sur le site du CdL à l'échéance du mardi 10 septembre.

Seuls les étudiants et étudiantes inscrits selon la procédure décrite ci-dessus seront admis en cours.

• Contacts :

Directrice du CdL : Layla Roesler

layla.roesler@ens-lyon.fr

directeur.centre.langues@ens-lyon.fr

Gestionnaire de scolarité : Jérémy Ganivet

Tél. : (04 37 37) 60 12

langues@ens-lyon.fr

<http://centredelangues.ens-lyon.fr>

LE CENTRE D'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE : DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES EN INFORMATIQUE APPLIQUÉE AUX LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Le CID propose des cours communs à l'ensemble des disciplines LSH. Les cours vous offrent une culture informatique, ainsi que la maîtrise d'outils et de méthodes utiles à la poursuite de vos études et de vos travaux de recherche.

Programme des cours : <http://cid.ens-lyon.fr>.

● **Contact : formations-cid@ens-lyon.fr**

LE BUREAU DES STAGES

Le Bureau des Stages a pour mission de gérer les conventions de stage, conformément au cadre national des formations. Les conventions de stages doivent être demandées dans un délai de 2 mois avant le début du stage. Les demandes de convention de stage sont dématérialisées.

Le bureau des stages est présent sur le site Descartes :

– pour les Sciences exactes et expérimentales (SEE) :

Bureau D2.207 (Descartes) pour les stages de L3;

Bureau LE 542 (Monod)

mail : bureaudesstages.dip@ens-lyon.fr

– pour les Lettres et Sciences humaines (LSH) :

site Descartes, bureau D2.207

mail : bureaudesstages.descartes@ens-lyon.fr.

Un Espace Stages est à disposition sur l'intranet ; il est indispensable de le consulter. Vous y trouverez les éléments de procédures pour demander une convention de stage en

France ou à l'étranger, des documents types, une Foire Aux Questions (FAQ), des liens pointant sur différentes plateformes pour rechercher des stages, des offres de stage, etc.

Les demandes de convention de stage sont dématérialisées.

LE MONDE DE LA RECHERCHE : LABORATOIRES ET LABORATOIRES JUNIORS

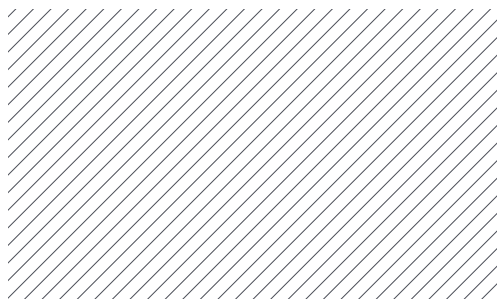
L'ENS de Lyon souhaite Vous permettre d'appréhender le monde de la recherche (voir la liste des laboratoires de l'École sur le site, rubrique « Recherche/Structures de recherche »).

Si vous êtes titulaires d'une agrégation ou d'un M2, vous pouvez créer votre propre laboratoire de recherche pour découvrir la recherche par l'apprentissage pratique, cette initiative devant déboucher sur une publication ou un colloque.

La décision de créer un laboratoire junior et son financement sont adoptés par le Conseil scientifique de l'ENS de Lyon qui statue sur dossier de création dans les mêmes conditions que pour tout projet qui lui est soumis.

La fin d'un laboratoire junior donne lieu à un rapport transmis au Conseil scientifique, qui fera régulièrement le bilan des opérations réalisées.

Les laboratoires juniors sont créés pour une durée de deux ans. En cas de demande de renouvellement, un rapport complet de l'activité du laboratoire durant la première phase et sur l'utilisation des crédits sera remis au Conseil.



DANS LYON

LE COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES - LYON SCIENCES (CHELS)

Comme l'ensemble des étudiants et étudiantes de l'École Centrale Lyon, du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, de Sciences Po Lyon, de l'École des Mines de Saint-Étienne et de VetAgro Sup, de l'Emlyon et de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Droit et IAE), vous faites partie du CHELS. Créé en 2013 pour favoriser les croisements des disciplines et l'enrichissement des compétences des étudiants, le CHELS vous propose de suivre des modules partagés d'enseignement ainsi qu'un cours commun annuel, qui peuvent être valorisés dans le cadre du diplôme de l'École ou d'un master. Le CHELS vous offre également la possibilité de créer des projets inter-établissements (les « Initiatives CHELS »), ou encore de participer à des événements étudiants et grand public.

Cette année, le cours commun CHELS se tiendra à Sciences Po Lyon sur le thème « Ordre(s)- Désordre(s) ».

Rendez-vous tous les jeudis, du 18 septembre au 11 décembre 2025, de 18h à 20h, à Sciences Po Lyon, Amphithéâtre Lucie et Raymond Aubrac. Retransmission via la chaîne YouTube du CHELS.

À partir de la rentrée 2025, le CHELS propose un Diplôme Inter-Établissements (DIE) : « Grandes Transitions : Mesurer et Comprendre pour Agir » structuré autour de trois axes : mesurer et suivre les impacts, comprendre les Grandes Transitions, agir pour changer. Cette formation transdisciplinaire associant cours, projets et stages se déroule sur un an. Si vous êtes inscrit dans un établissement du CHELS, vous pouvez y candidater, quelle que soit votre formation (niveau bac+3, bac+4, bac+5), sans prérequis disciplinaire spécifique.

- **En savoir plus :** www.chels.fr/
Linkedin : <https://www.linkedin.com/school/chels/>
- **Contact :** *Vice présidence Études, service Études et
scolarité : cours.chels@ens-lyon.fr
Coordinatrice du CHEL[s] : Othilie Jannin
Tél. : 07 60 70 66 00
contact@chels.fr*

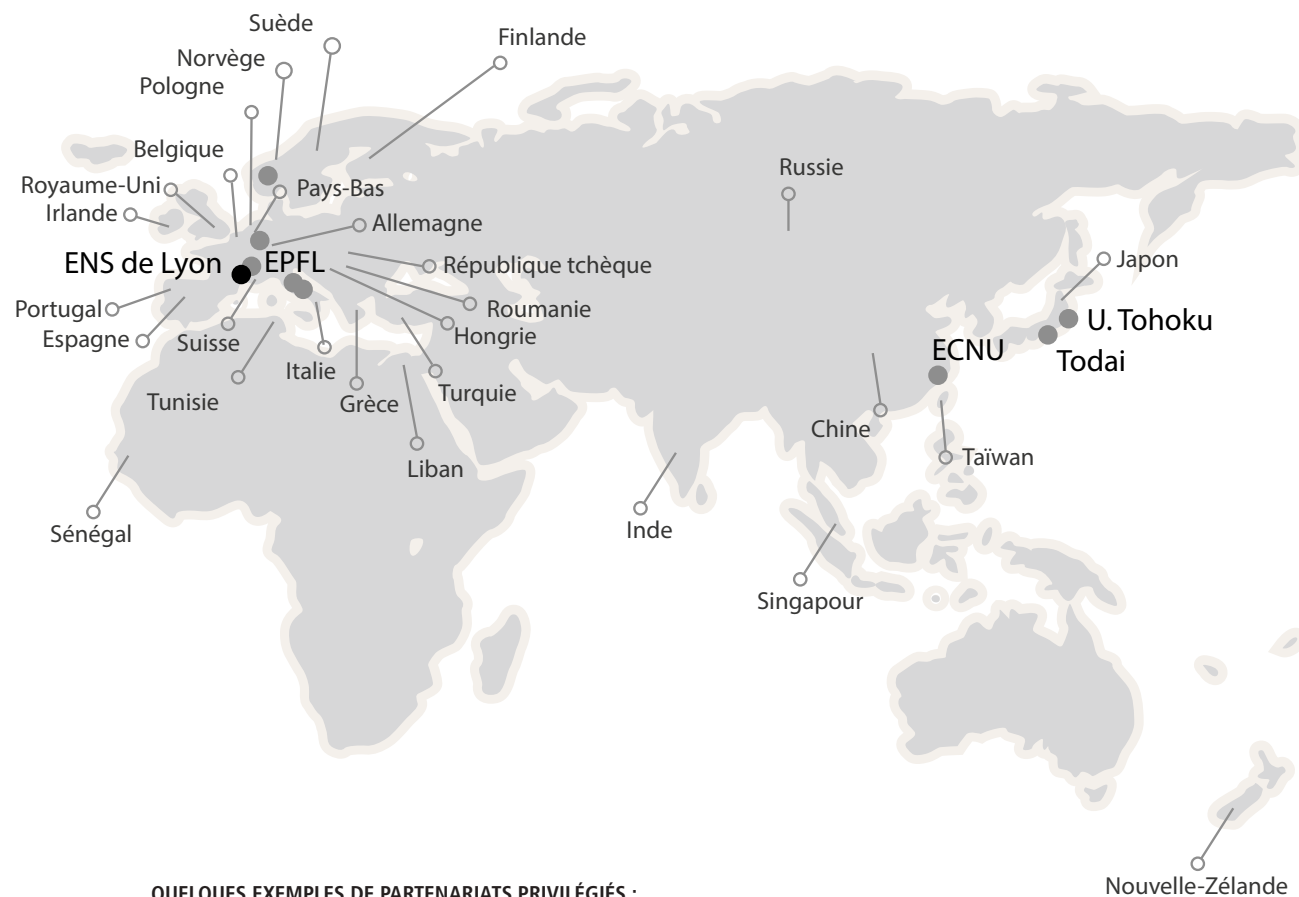
À L'INTERNATIONAL

UN RÉSEAU INTERNATIONAL

L'ENS de Lyon a développé des accords avec plus de 150 établissements répartis en Europe et sur tous les continents. Ces accords qui couvrent à la fois l'enseignement et la recherche permettent des mobilités variées au sein des meilleurs établissements internationaux : mobilité étudiante en échange au semestre et à l'année ou dans le cadre de postes de lecteurs. Ils permettent également la mobilité de personnels enseignants, de recherche et administratifs.

L'ENS de Lyon a obtenu le label « Bienvenue en France » au plus haut niveau (3 étoiles) délivré par Campus France, label qui reconnaît la qualité des dispositifs d'accueil, de l'offre de formation et d'accompagnement des enseignements, le logement et la qualité de vie du campus ainsi que la qualité du suivi post-diplômant.





QUELQUES EXEMPLES DE PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS :

FORMATION-RECHERCHE DE L'ENS DE LYON

Allemagne : Université Albert-Ludwigs Freiburg

Canada : Université d'Ottawa, Université de Montréal

Chine : East China Normal University (ECNU)

États-Unis : Northwestern University, Boston University

Inde : Réseau des sept Indian Institutes of Science Education and Research (IISER), établissements d'excellence indiens situés à Pune, Kolkata, Bhopal, Tirupati, Mohali, Berhampur et Thiruvananthapuram

Italie : Università Roma Tre, Scuola Normale Superiore di Pisa, Instituts d'études avancées à Pise et Pavie (Collegio Borromeo, Collegio Ghislieri)

Japon : Université de Tokyo, Université de Tohoku, National Institute of Informatics (NII)

Suisse : École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER

L'ouverture à l'international fait partie intégrante de la formation académique ; c'est pourquoi le diplôme de l'ENS de Lyon rend obligatoire une expérience internationale d'au moins trois mois. L'École vous offre la possibilité de partir à travers le monde pour un séjour d'études ou de recherche, ou un lectorat dans le cadre de ses nombreux partenariats (Erasmus, accords bilatéraux ...). Vous avez également d'autres opportunités de partir à l'étranger, que ce soit en trouvant un stage dans un laboratoire à l'international, ou en partant dans le cadre d'un projet long de recherche.

Vous pouvez bénéficier, si vous remplissez les critères, des aides de l'Union Européenne, de la région Auvergne-Rhône-Alpes (bourse BRMIE) mais aussi de l'ENS de Lyon. Le service Mobilité internationale organise mi-octobre une réunion d'information pour vous présenter nos établissements partenaires et les démarches de candidatures.

● **Contact : mobilite.sortante@ens-lyon.fr**



VOS CONTACTS À LA VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDES

VICE-PRÉSIDENTE : SONIA GOLDBLUM

Assistante : Sylvie Dehay

Tél. : (04 37 37) 60 07

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage

● **Contact : vice.presidence.etudes@ens-lyon.fr**

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE DES SERVICES DE LA

VPE : Clémence Barioz

Tél. : (04 37 37) 60 60

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage

ADMISSION ET CONCOURS

**Responsable administratif Admission et
Concours : à venir**

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage

Pour toute demande liée aux concours d'entrée à l'École.

● **Contact : Tél. : (04 37 37) 64 96
admission.concours@ens-lyon.fr**

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Responsable : Christine Boccingher

Bureau de gestion des normaliens et des Masters :

Peggy Garcia (LSH) et Aurélie Cochat (SEE)

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage, D2.203

Site Monod / rez-de-chaussée – LE.B67

GESTIONNAIRES DE SCOLARITÉ

Concernant les formations des départements :

- Lettres et Arts, Éducation et Humanités numériques,
Sciences humaines :
etudes_departements_lash@ens-lyon.fr
- Économie, Langues, Sciences sociales :
etudes_departements_lss@ens-lyon.fr
- Sciences exactes et expérimentales :
etudes_departements_monod@ens-lyon.fr

Concernant le diplôme de l'ENS de Lyon :

diplome.ens-lyon@ens-lyon.fr

Pour la remise des diplômes : remise.diplome@ens-lyon.fr

Concernant le CPES : scolarite.cpes@ens-lyon.fr

VIE ÉTUDIANTE ET ALUMNI

Responsable : Emma Bessieres

Site Descartes / bâtiment Formation, 2^e étage, D2.216

- accompagnement des étudiants dans leurs projets
associatifs et culturels,
- gestion locative des résidences du campus,
- animation et mobilisation du réseau des Alumni,
- mise en œuvre des programmes d'égalité des chances,
- gestion du Fonds de solidarité et de développement des
initiatives étudiantes (FSDIE),
- organisation du Conseil des études et de la vie étudiante
(CEVE),
- organisation de la Commission contribution vie étudiante
et de campus (CVEC),
- gestion de l'engagement décennal

● **Contact : vie.etudiante@ens-lyon.fr**



SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

- **Site Descartes D2 040**

Rez-de-chaussée - bâtiment D2, entrée près de celle du gymnase

Contact : sante-etudiante@ens-lyon.fr

La prise de rendez-vous est désormais possible via le site du SSE :

<https://sante-etudiante.ens-lyon.fr/>

Étudiants, étudiantes, doctorants et doctorantes de l'ENS de Lyon, votre santé est notre priorité !

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Infirmières : Sandrine Tonadre et Virginie de Charentenay

Psychologue : Noémie Fanget

Médecins : Dr Caroline Combes et Dr Thierry Bussière

Assistante administrative : Fatima Benmedjahed

Direction : Dr Combes

OFFRE DE SOINS

Médecine générale

Nos médecins généralistes vous proposent des consultations sur rendez-vous :

- Médecine générale (santé mentale, vaccinations, santé sexuelle et relationnelle, nutrition, etc.) ;
- Avis médical en vue d'aménagement d'études/d'examens.

Santé mentale

- Consultations individuelles proposées par des psychologues ;
- Ateliers collectifs ;
- Formations Premiers secours en santé mentale (PSSM).

Soins infirmiers

- Entretiens infirmiers sur rendez-vous (écoute, soutien, conseils) ;
- Examen de prévention en santé sur rendez-vous : « mon bilan prévention » ;
- Séances individuelles de relaxation sur rendez-vous ;
- Soins infirmiers sur prescription (pansement, ablation de points...).



ASSISTANCE SOCIALE

Pour les normaliens et normaliennes-élèves et les doctorants et doctorantes :

L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous auprès de Mme Liliane Cohen, au (04 72 72) 88 13 ou par mail à : secretariat.medical@ens-lyon.fr.

Pour les normaliens étudiants, les auditeurs et étudiants étrangers :

s'adresser au Service Social du CROUS au 59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon

● **Contact :**

<https://www.crous-lyon.fr/social-et-accompagnement/>
tél. : 04 72 80 13 25.

CONSULTATIONS OSTÉOPATHIQUES

Un partenariat avec ISOSTEO Lyon vous permet de bénéficier de consultations gratuites sur présentation de votre carte étudiante.

Ces consultations réalisées par des étudiants d'ISOSTEO en fin d'études se déroulent dans les cliniques d'ISOSTEO situées à :

- Ecully Campus Ouest (04 78 66 12 34)
- Villeurbanne Campus Est La Doua (04 37 45 10 45)
- Lyon 7 Campus Jean Macé (04 72 70 59 40)

Les centres sont ouverts 6 jours/7, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 14h00.

Consultations uniquement sur rendez-vous.

Pensez à prendre rendez-vous par mail ou par téléphone

LA PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS DU HARCELEMENT MORAL, DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET DES LGBT+PHOBIES

LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET D'ÉCOUTE

Pour les types de faits pouvant s'apparenter à des discriminations, du harcèlement moral ou des violences à caractère sexiste ou sexuel, une procédure dédiée est mise en place à l'ENS de Lyon. Cette procédure n'est soumise à aucune condition de démarche auprès des services judiciaires (par exemple : dépôt de plainte). Menée de façon totalement indépendante d'éventuelles actions entreprises au niveau pénal, elle repose sur 4 principes :

- des étapes distinctes mobilisant des acteurs indépendants les uns des autres ;
- une écoute bienveillante, objective et sans a priori envers la personne à l'origine du signalement ;
- des actions menées en accord avec la personne ayant procédé au signalement ;
- des démarches soumises à la confidentialité par les différents acteurs mobilisés.

Si vous êtes victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles, de LGBTphobies ou de toute forme de discrimination ou de harcèlement, vous êtes invité à le signaler en utilisant au choix :

- une adresse mail unique : signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr
- un formulaire anonyme (en français et en anglais) disponible sur le site internet de l'École, rubriques « L'École > Nos engagements > Lutte contre les discrimination et les violences > Dispositif ».

La chargée de mission égalité, la référente et le référent égalité et la psychologue du travail de l'ENS de Lyon sont les seuls à avoir accès à ce signalement. Ils répondront sous une semaine à quinze jours maximum (hors périodes de vacances scolaires et fermeture administrative).

Si la personne à l'origine du signalement souhaite poursuivre la démarche, un rdv lui sera proposé auprès d'un binôme d'écoute composé au choix : de membres de la Mission égalité (chargée de mission égalité et/ou référents égalité), de la psychologue du travail ou, éventuellement, d'une personne du service de médecine (médecin ou infirmière). En accord avec la personne écoutée, ces informations seront transmises à la Cellule Action qui se réunit toutes les deux semaines et qui, après étude de la situation, établit des préconisations et les transmet au Président. En accord avec la **personne à l'origine du signalement**, ces mesures seront engagées après **décision de la Gouvernance**.

● **Contacts :**

Chargée de mission Égalité et non-discrimination :
Florence Françon
mission.egalite@ens-lyon.fr

- **Référents égalité : Natacha Portier, enseignante-chercheuse en informatique, et Philippe Daubias, ingénieur de recherche, service Dunes**
referentes.egalite@ens-lyon.fr

Toutes les informations sur la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles sur le site internet de l'École, rubriques « L'École > Nos engagements > Lutte contre les discrimination et les violences > Dispositifs ».

LE PLAN POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Mobilisée depuis 2013 en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelles, l'ENS de Lyon a renouvelé ses engagements dans le cadre d'un second Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour la période 2024-2026. Ce plan d'action a été présenté aux instances et approuvé par le conseil d'administration, le 12 décembre 2024.

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle 2024-2026 comprend 114 actions réparties en 7 axes :

1. La gouvernance, le pilotage et le suivi de la politique d'égalité professionnelle ;
2. L'évaluation, la prévention et le traitement des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
3. La garantie de l'égal accès aux métiers et responsabilités professionnelles ;
4. L'articulation des temps de vie privée / vie professionnelle et l'accompagnement à la parentalité ;
5. La qualité de vie au travail, les conditions de travail et la santé au travail sous l'angle du genre ;
6. Les enjeux d'égalité dans la qualité de vie étudiante ;
7. La prévention et le traitement des signalements pour faits de discrimination, de harcèlement moral, de violences sexistes et sexuelles et de LGBT+phobies.

Toutes les informations sur les enjeux de mixité et d'égalité professionnelle sont disponibles sur le site internet de l'École, rubrique « L'École > Nos engagements > Égalité professionnelle ».

Le détail des actions mises en œuvre dans le cadre du Plan 2024-2026 est disponible sur l'intranet, page : « Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024-2026 ».

- **Contacts :**
Chargée de mission Égalité et non-discrimination :
Florence Françon - mission.egalite@ens-lyon.fr

- *Directrice des ressources humaines :*
Yasmina Chams - yasmina.chams@ens-lyon.fr

LES CONGÉS POUR TROUBLES MENSTRUELS

L'une des mesures phares du nouveau plan d'action pour l'égalité professionnelle est la mise en place d'une autorisation d'absence pour troubles menstruels. Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes menstruées inscrites à l'ENS de Lyon. Sont pris en compte l'ensemble des troubles menstruels entraînant des difficultés ou incapacités à mener à bien ses études.

15 jours d'absence sont autorisés pour chaque année universitaire. Aucun justificatif n'est demandé : il vous suffit de renseigner un formulaire et de le remettre à votre gestionnaire de scolarité, tout en prévenant votre enseignant de votre absence en cours (sans avoir à en préciser le motif). Détails et modalités sur l'intranet : <https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/conges-menstruels-dispositif-apprenant>.

Des distributeurs de protection périodique sont installés dans 2 toilettes du D2, dans les toilettes du foyer Monod, dans les toilettes de la bibliothèque Monod et dans les toilettes du CROUS.

- **Contacts : Service de santé étudiante : sante-etudiante@ens-lyon.fr / tel. : 04 37 37 60 00 / infirmerie : D2 040**

VIOLENCES OU HARCELEMENT SEXISTES OU SEXUELS, DISCRIMINATION

Victimes ou témoins, faites un signalement aux référents Égalité et à la chargée de mission Égalité et non-discrimination.

- signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

ALLO SÉCU - ENS DE LYON

Campus Descartes :

04 37 37 64 64

Campus Monod :

04 72 72 81 51

LA POLITIQUE HANDICAP

La politique handicap de l'ENS de Lyon à destination des étudiants et étudiantes repose sur 2 dimensions complémentaires :

1. La prise en compte des besoins individuels. Le Chargé de mission handicap, assure, en lien avec le Service de Santé Etudiant, les enseignants et les personnels administratifs, la mise en œuvre du droit à la compensation, dans les cadres fixés par la loi.
2. Le travail sur l'accessibilité, c'est-à-dire sur l'amélioration des pratiques qui permettent à toutes et tous d'accéder aux propositions de formations et d'activités professionnelles de l'Ecole. Pour cette dimension systémique, on peut citer les schémas directeurs handicap, le premier schéma directeur de l'accessibilité numérique et les premières initiatives de formation à la pédagogie inclusives mise en œuvre avec l'Institut français d'Éducation.

- **Contact : mission.handicap@ens-lyon.fr**

Face aux violences sexistes et sexuelles soyez témoin actif

Distraire

Approchez-vous de la victime en lui donnant une raison de quitter la situation : dites-lui que quelqu'un l'appelle ou que vous avez besoin de lui parler. Toutes les excuses sont bonnes pour la mettre en sécurité.

Différer

Attendez que la situation passe, puis demandez à la victime si elle va bien ou faites un signalement plus tard quand vous êtes en sécurité : il n'est jamais trop tard pour signaler les violences sexistes et sexuelles.

Agir

Critiquez les comportements négatifs, dites à la personne de s'arrêter ou demandez à la victime si elle va bien. Faites ces interventions à plusieurs si possible.

Déléguer

Parlez à une personne en situation d'autorité pour qu'elle traite la situation immédiatement ou appelez à l'aide.

Urgences : 112 Urgences (sms) : 114

PC sécurité de l'ENS de Lyon:

04 37 37 64 64 à Descartes

04 72 72 81 51 à Monod

Signalement à l'ENS de Lyon :

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

Quand je ne dis pas clairement oui c'est que je dis clairement non.

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr



REN LAUREN PASTER



Mon orientation sexuelle n'est pas un choix. Ton homophobie, si.

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr



#Ensemblecontreleharcelement



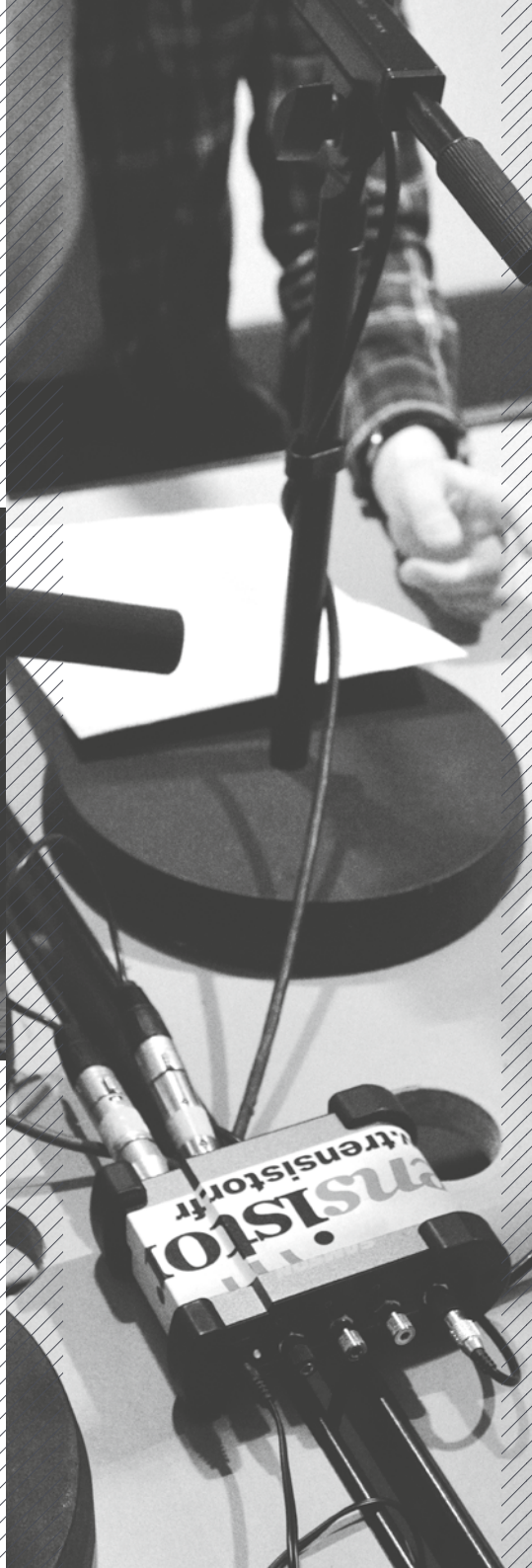
**Pour vous c'est juste une blague
juste un geste
juste de la drague
juste une remarque
pour la loi c'est juste un délit.**

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr



#Ensemblecontreleharcelement





AU QUOTIDIEN

LES REPAS

L'École dispose d'un restaurant universitaire géré par le Crous de Lyon sur chaque site.

Sur le site Monod

Restaurant et cafétéria universitaire

Du lundi au vendredi

De 11h30 à 14h pour le restaurant

De 8h à 15h pour la cafétéria

Implanté sur le campus Monod, cet espace vous permet de déjeuner mais également de faire une pause-café ou prendre un repas à emporter. Vous pouvez même vous installer pour y travailler, en solo ou en groupe (accès wifi Eduroam)..

Différents espaces sont proposés :

- Le restaurant universitaire.
- La cafétéria et son espace café,
- La Brasserie des sciences (accessible sur réservation pour les déjeuners de travail de l'administration et des enseignants-chercheurs)

Sur le site Descartes

Restaurant universitaire

Du lundi au vendredi

De 11h30 à 14h

Offre proposée en restaurant

Le menu complet (6 points) se compose avec un large choix d'entrées, plats, fromages et desserts.. Nos chefs et leurs équipes cuisinent sur place avec des produits locaux, bio, frais, des viandes et poissons labélisés. Avec votre contenant, vous avez la possibilité de prendre un 2^{ème} menu à emporter pour le soir composé d'un plat et de 2 desserts operculés (ou fruit).

Tarif menu complet à 6 points 3,30€ et 1 € pour les étudiants boursiers (tarif 2024-2025).

Offre proposée en cafétéria

Sur place ou à emporter et selon votre budget, vous prenez votre petit-déjeuner, votre repas de midi ou votre menu pour le soir. Une large gamme de produits est proposée tous les jours : boissons chaudes, viennoiseries, cookies, salades, sandwichs, paninis, plats chauds, wraps.

Tarif menu étudiant composé d'un sandwich, un laitage et un dessert : 3,30€ et 1 € pour les étudiants boursiers (tarif 2024-2025).

Le Crous de Lyon ne propose plus de contenants jetables gratuits pour la vente de boissons ou plats à emporter dans toutes ses structures. Pensez à apporter votre mug pour les boissons chaudes ou votre gourde ainsi que vos couverts, votre contenant et votre sac pour les plats à emporter. Au besoin, vous pourrez acheter sur place des contenants réemployables ou jetables (tasse, couverts, sac... de 0,10 € à 6,50 €).

Mode de paiement : Izly le paiement sans contact dans toutes les structures de restauration

Le paiement en restaurant et cafétéria au Crous s'effectue exclusivement avec un compte Izly activé et chargé. Une fois votre compte chargé, vous réglez vos repas avec votre carte d'étudiant (utilisée comme carte de paiement) ou avec l'appli Izly sur votre smartphone.

Comment faire ?

Izly vous envoie un e-mail « activation de votre compte Izly » sur l'adresse de messagerie utilisée lors de votre paiement de la CVEC. Vous êtes alors dirigé vers Izly.fr pour activer et charger votre compte en ligne.

Plus d'informations sur : www.izly.fr

ET POUR LE CAFÉ

Rendez-vous tous les jours ouvrables à la « Kfêt » du site Descartes, de 12h à 14h et de 16h à 20h, ou au Foyer du site Monod, ouvert toute la journée, et tenus par les membres du BDE.

Café convivial, rencontres, musique et baby-foot garantis.

Localisations :

- Foyer Monod : sous-sol, entre les bâtiments Enseignement et Recherche
- Kfêt Descartes : rez-de-chaussée du bâtiment A de la résidence

LE COURRIER

Le courrier est habituellement distribué par la Poste dans les boîtes aux lettres des résidences du campus. N'oubliez pas de préciser le numéro de votre appartement lorsque vous donnez votre adresse. Une étiquette est éditée par le service courrier à votre nom, numéro et apposée sur les boîtes aux lettres. Le service courrier de l'École est à votre disposition pour toute information complémentaire :

- – **site Descartes : local courrier bureau D3.004,**
contact : courrier.descartes@ens-lyon.fr
– **site Monod : maison du courrier à côté du M6,**
contact : maison.courrier@ens-lyon.fr

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LA SURETÉ

Elles sont assurées 24h/24 sur l'ensemble des bâtiments par 4 PC Sécurité et concernent entre autres :

- la prévention des incendies par rondes préventives,
- la rédaction et le contrôle des permis feu,
- le secours aux victimes,
- l'appel aux services de secours,
- les premières et deuxième interventions,
- la formation à l'évacuation et aux moyens d'extinction,
- l'assistance lors de l'organisation d'événements festifs et culturels,
- la vidéo-protection,
- le contrôle des badges, des accès piétons et des véhicules,
- la gestion des alarmes techniques.



LES INSTALLATIONS ET LES ACTIVITÉS CULTURELLES

À l'ENS de Lyon, la programmation culturelle est réalisée pour tous (ouverte à tout public interne et externe et souvent gratuite) et par tous : associations étudiantes, départements de formation et laboratoires de recherche. L'École accorde une grande attention au respect de la nouvelle convention cadre nationale « Campus : territoires de culture » signée par le ministère de la culture, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, France Universités et les Crous en juillet 2024 (plus d'informations : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/convention-culture>).

Pour une meilleure diffusion de tous les arts sur le campus, équipements, associations, personnels et partenaires extérieurs sont mobilisés.

Différents lieux pour produire et découvrir des créations artistiques :

- le **Théâtre Kantor** est un théâtre-école qui reflète la spécificité de l'ENS de Lyon en alliant recherche et formation. Il accueille les activités de la section arts (master class, ateliers de dramaturgie...), participe à la diffusion des activités scientifiques (cycles de projections, colloques...) et offre un espace de création et de diffusion pour les étudiants et étudiantes, au sein des associations (ENScène, Champ Libre) et de partenariats institutionnels avec d'autres établissements (CNSMD, Opéra de Lyon...). La programmation du théâtre, ouverte à tous, est établie par une commission sur la base d'un appel à projet biennuel (en mai et en novembre) ;

- la **Galerie Artemisia** accueille des projets en recherche-crédation après étude de faisabilité. Elle est dotée des équipements les plus adéquats pour la présentation d'œuvres (éclairage, sonorisation...) et nécessite le recours à une régie d'exposition extérieure. Les étudiants et étudiantes de l'Unité d'Enseignement professionnalisante « pratiques curatoriales » ENS/Institut d'art contemporain concrétisent leur propos générationnel dans la galerie-école Artemisia et assurent la médiation scientifique et culturelle ;
- **deux ateliers** sur le site Descartes permettent la pratique des arts plastiques et de la photographie. Ils sont accessibles à tous les étudiant(e)s par l'intermédiaire de l'association ENplaStik ! qui organise des cours et coordonne l'utilisation du laboratoire argentine ;
- le **hall de la Bibliothèque Diderot de Lyon** et la **salle La Parenthèse** sont les lieux de nombreuses expositions thématiques et de rencontres avec des écrivains et des chercheurs ;
- d'autres espaces comme la **salle Dutilleux** (D2.008, Descartes), le **forum Félix Pécaut** (Descartes), la **Verrière** (ouverte uniquement à la communauté ENS) en face de la bibliothèque (Monod) peuvent accueillir également des concerts, des expositions ou d'autres formes d'expression artistique ;
- l'ENS de Lyon dispose également d'un **plateau TV** et d'un **studio d'enregistrement** géré par le service ENS Média.

En savoir plus :

www.ens-lyon.fr/campus/culture

www.ens-lyon.fr/savoirs/culture-sciences-et-societe

● **Contacts :**

. kantor@ens-lyon.fr

pour la programmation du Théâtre Kantor,

. ens.media.assistance@ens-lyon.fr

pour les équipements audiovisuels,

. david.gauthier@ens-lyon.fr,

pour des projets recherche-crédation

. *pour des expositions : gestion des salles et /ou*

Bibliothèque Diderot de Lyon.



LES INSTALLATIONS ET LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Vous disposerez à l'ENS de Lyon de nombreuses installations sportives qui faciliteront votre accès à la pratique : 1 gymnase, 1 court de tennis, 1 salle de musculation, 1 salle de danse et 1 salle de combat. Du matériel est également mis à votre disposition gratuitement (raquettes, ballons...). Qu'il s'agisse de sport de compétition ou d'activités de bien-être, l'École propose de nombreuses pratiques où la convivialité sera toujours au rendez-vous. Vous trouverez pas moins de 43 activités pour tous les niveaux et pour tous les goûts. L'AS et le Centre des sports proposent également des stages (ski, randonnée, escalade, canoé, plongée, voile, spéléo...) et des événements comme le Challenge Centrale Lyon ou les InterENS sportives.

Les adhérents et adhérentes de l'Association Sportive (AS) peuvent bénéficier d'une pratique encadrée par des enseignants du Centre des sports, rejoindre des amis sur des créneaux non-encadrés ou tout simplement profiter des installations accessibles 7j/7 de 7h à 23h.

Cotisation à l'AS ENSL pour 2025 -2026 :

- Tarifs annuels : 40€/an pour les adhérents rémunérés et 20€/an pour les adhérents non rémunérés.
- Tarifs « année incomplète » : 30€/semestre pour les adhérents rémunérés et 15€/semestre pour les adhérents non rémunérés.
- Possibilité de régler avec le « PassSport » pour celles et ceux qui en bénéficient.

Selon l'activité pratiquée, un certificat médical ou une simple attestation sera demandée.

Les cours hebdomadaires encadrés permettront d'obtenir des « crédits école » dans le cadre du diplôme de l'ENS (à concurrence de 5 crédits maximum pour l'ensemble de la scolarité).

- **Informations et plannings :**
<http://www.ens-lyon.fr/campus/sport>
Réservation des équipements :
<https://planningsalles.ens-lyon.fr/>
Contact : sport@ens-lyon.fr

LE CENTRE DES SPORTS

Il organise des cours et des sorties dans des activités sportives très variées, propose des entraînements pour championnats universitaires et gère les équipements sportifs de l'ENS de Lyon..

- **Contact : sport@ens-lyon.fr**

L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Entre 2016 et 2021, l'École a bénéficié des subventions de l'« Opération Campus », initiée par l'État et coordonnée par l'Université de Lyon, pour réhabiliter ses bâtiments vieillissants et réorganiser l'espace de recherche et d'enseignement. Les bâtiments des 2 sites ont été mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. Sur Monod, le restaurant universitaire a été entièrement rénové et agrandi, les bâtiments ont été rénovés pour améliorer leurs performances énergétiques. 3 245 m² ont été construits pour améliorer les conditions de travail des chercheurs.

Le Foyer Monod, local du BDE situé au sous-sol, entre les bâtiments Enseignement et Recherche, a été entièrement réaménagé. Le nouveau chantier est celui de la résidence Debourg sur le site Monod (juillet 2025-rentree 2027).

NUISANCES SONORES

N'oubliez pas que vous avez des voisins. Merci de penser aux habitants du quartier qui se plaignent d'être souvent dérangés la nuit par du bruit dans les résidences.

Lors des soirées pensez à faire le moins de bruit possible quand vous quittez la salle pour faire une pause ou pour rentrer chez vous.

UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ENS de Lyon est engagée dans une démarche de transition écologique qui concerne l'ensemble de ses missions et activités, formation, recherche, diffusion des savoirs, gestion des bâtiments, vie de campus. Un chargé de mission Transition écologique a été nommé à la rentrée 2022 auprès de la présidence de l'ENS de Lyon, en charge d'une « feuille de route » pour l'établissement.

Une équipe dédiée et de nombreux acteurs autour d'elle réfléchissent à tout ce qui peut être mis en œuvre dans l'École pour à la fois atteindre notre objectif de réduction de notre empreinte carbone de 50% en 2030, mais aussi infléchir les contenus des formations, des projets et pratiques de recherche, des conditions de gestion de notre campus et nos pratiques de travail, pour répondre aux enjeux des transitions. Afin de répondre aux enjeux de la transition écologique et

de les ancrer dans les pratiques quotidiennes, l'ENS de Lyon s'est dotée en 2025 d'un Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale. Englobant la période 2025-2028, il contient l'ensemble des objectifs de transition écologique et de responsabilité sociétale que se donne l'École pour ses différents types d'activités.

En complément, l'institution s'est lancée dans un processus de labellisation Développement durable et Responsabilité sociétale, que nous souhaiterions présenter en 2026. Cette démarche nous concerne toutes et tous, et chacun peut y prendre sa part.. Nous avons en plus la chance d'abriter un remarquable jardin, lieu propice à la biodiversité, qu'il nous appartient de préserver.

Sur le campus en particulier, vous trouverez notamment :

- Un encouragement à la mobilité douce, avec de nombreuses places pour les vélos et deux stations d'entretien/réparation de vélo ;
- Un système de tri sélectif avec des bacs de tri ;
- Des bacs à compost aux abords des résidences ;
- Des mesures d'économie de flux d'énergie, pour nous amener collectivement vers plus de sobriété, en complément de travaux de rénovation des bâtiments ;
- Des conseils et bonnes pratiques sur les déchets numériques.

En parallèle, et en lien également avec les enseignants et enseignantes et les associations investies sur les transitions, des actions de sensibilisation sont mises en place, accessibles à tous : fresques du climat, ateliers 2 tonnes, conférences de sensibilisation.

Les associations étudiantes participent activement à cette démarche proactive. Elles font le lien entre les étudiants et l'administration pour tout ce qui a trait au développement durable. Voir la liste complète des associations étudiantes dans la rubrique « Vivre sur le campus/Vie étudiante et associations ».



ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

LES SERVICES, MODE D'EMPLOI

LA REPROGRAPHIE

Site Descartes, sous-sol du bâtiment Artemisia

Pour des photocopies de petite et grande quantités ou pour tout type de travaux (impression, reliure...), contactez la reprographie qui vous indiquera les démarches à effectuer.

Les tarifs sont dégressifs selon la quantité et le type d'impression.

Les tirages peuvent être en couleur ou en noir et blanc ; divers formats sont proposés. Vous pouvez faire relier des documents.

- **Site Descartes**

Bâtiment Artemisia, sous-sol

Contact : reprographie@ens-lyon.fr

Tél. : (04 37 37) 60 91 / (04 37 37) 60 92

Aux espaces en libre-service

Pour les photocopies en petite quantité, des photocopieuses sont mises à votre disposition. Sur le site Descartes, elles se trouvent dans le hall d'entrée. On les trouve aussi à la BDL (sur les sites Descartes et Monod). Sur le site Monod, elles sont situées dans les départements. Vous devez posséder une carte « Sedeco ».

Vous pouvez acheter une carte ou la recharger aux bornes Sedeco :

- hall de la Bibliothèque Diderot de Lyon,
- hall de la bibliothèque du site Monod dictaphones.



LE TRAITEMENT NUMÉRIQUE DE L'IMAGE – TNI

Le TNI réalise l'impression grand format de posters (scientifiques et événementiels), de supports de communication et de supports d'expositions. L'unité TNI assure également la numérisation de documents graphiques.

- **Bâtiment Artemisia, D3.206**

Contact : ens.media.tni@ens-lyon.fr

Tél. : (04 37 37) 64 11/ (04 37 37) 61 06

Toutes les demandes d'impressions (Reprographie ou TNI) doivent passer par l'interface de commande Cervoprint en vous connectant à :

<http://ensmedia-impression.ens-lyon.fr>

LES SERVICES INFORMATIQUES

L'environnement numérique de travail

L'ensemble des services numériques offerts par la Direction des Systèmes d'Information est accessible sur l'intranet, à l'adresse <https://ent.ens-lyon.fr>.

Vous pouvez, entre autres, y consulter votre messagerie (prenom.nom@ens-lyon.fr) et votre agenda, changer votre mot de passe, accéder aux outils collaboratifs (visio, plateforme collaborative...), accéder à vos documents personnels, partager des fichiers volumineux, consulter les réservations des salles.

Le portail des Études est quant à lui consultable à l'adresse <https://etudes.ens-lyon.fr>

Vous pourrez retrouver de nombreuses documentations et modes d'emploi (configuration d'un client de messagerie, accès aux logiciels scientifiques...) sur la page Intranet : <https://intranet.ens-lyon.fr> Rubrique : Documentation / Informatiques.

Assistance

En cas de problème lié aux services ou au matériel de l'ENS de Lyon (wifi, messagerie, impression, etc.), vous pouvez faire une demande d'assistance sur le portail [https:// assistance.ens-lyon.fr](https://assistance.ens-lyon.fr), rubrique « Direction Systèmes d'Information ».

Les salles informatiques

– Sur Descartes, 8 ordinateurs Windows sont en libre accès dans les salles D2.114 et D2.116 du bâtiment Enseignement et un photocopieur-imprimante est à disposition dans le hall Descartes. Impressions et photocopies sont payantes. Une carte Sedeco ou bien un compte IZLY en cours de validité sont nécessaires pour leur utilisation.

Le portail d'impression <https://imprimer.ens-lyon.fr/> est également accessible depuis un poste personnel aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Les impressions restent en attente et sont à libérer directement sur le copieur, à l'aide de votre badge ou de votre carte Sedeco.

Plus d'informations sur :

<https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/impressions-et-copies-en-libre-service>

- sur Monod, 3 salles informatiques sont à votre disposition : salle n°E001 (rez-de-chaussée), salles n°MGN1-122 et n°MGN1-130 (1^{er} étage). Ces salles disposent de 60 ordinateurs avec des systèmes Linux et d'un serveur de fichiers et de calcul.
- à la bibliothèque du site Monod, environ 15 postes informatiques sont connectés à Internet et destinés aux usages documentaires.

Connexion au réseau wifi

Tout utilisateur disposant d'un compte informatique actif à l'ENS de Lyon peut se connecter au réseau sans fil. Pour des connexions wifi sécurisées, privilégier l'utilisation du réseau wifi « Eduroam ». Les utilisateurs n'ayant pas accès au réseau Eduroam peuvent utiliser le réseau Eduspot si leur établissement y est référencé.

Ordinateurs personnels des étudiants

La DSI ne fournit pas d'assistance sur les ordinateurs personnels.

PRÊT DE MATÉRIEL

Matériel technique audiovisuel

Le service ENS Média peut vous prêter caméras, appareils photos, dictaphones, etc.

- **Contact : ens.media.assistance@ens-lyon.fr**
Clément Piot-Bass, assistance technique.
Tél : 06 49 57 80 93

Banque d'accueil d'ENS Média : Bureau D3.102
(1^{er} étage du bâtiment D3 site Descartes)

Matériel informatique

La Direction des Systèmes d'Information peut vous prêter un portable (Système Windows ou MacOS) pour une durée de 15 jours renouvelable 1 fois et pour vos déplacements à l'étranger si besoin.

- **Contact : <https://assistance.ens-lyon.fr> puis**
« Direction des Systèmes d'Information ».

LE PORTAIL D'ASSISTANCE GLPI

Lorsque vous souhaitez effectuer une demande de travaux, le portail d'assistance GLPI vous permet de déposer un ticket et de prendre rang dans la file des demandes. Cette démarche est à effectuer pour tous les services support :

- l'informatique (demande Direction Systèmes d'Information) ;
- les badges (demande incidents badges et contrôles d'accès) ;
- la résidence : menus travaux de manutention (demande logistique), le ménage dans les parties communes (demande logistique, ménage), la gestion des déchets/le tri sélectif/les laveries (demande logistique, gestion éco-responsable) dans la résidence ;
- la communication et les médias : supports de communication papier et web, PAO, audiovisuel, numérique ;
- les sites internet.

LES OUTILS D'INFORMATION À VOTRE SERVICE

Veillez à utiliser votre adresse mail @ens-lyon.fr pour recevoir et diffuser des informations.

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ :

Les sites internet et intranet

- le site intranet : [https:// intranet.ens-lyon.fr](https://intranet.ens-lyon.fr)
Informations internes, notamment situation RH et procédures relatives aux fonctionnaires stagiaires, informations pédagogiques, petites annonces...
- le site internet : www.ens-lyon.fr
Toute l'actualité de l'École (rubrique « Agenda »), l'offre de formation, les publications des chercheurs, la vie étudiante...
- le site international : www.ens-lyon.fr/en/
Le site de l'École pour les étudiants, enseignants-chercheurs et personnels internationaux...
- le Portail des Études : <http://etudes.ens-lyon.fr>
Vos cours, des informations liées à votre formation....

L'appli Campus ENS de Lyon

Cette application pour smartphones, en cours de finalisation, rassemble toutes les informations et services dont vous aurez besoin dans le cadre de votre formation à l'École. En vous identifiant avec votre compte ENS, vous y trouverez des informations adaptées à votre profil comme votre emploi du temps, des informations pratiques ainsi que des accès directs aux services dont vous pouvez avoir besoin pour vos études ou pour votre vie quotidienne sur le campus : actualités et agenda de l'École, webmail, plans des sites (avec les salles de cours), portail des études, catalogue et service de prêt de la bibliothèque. L'appli campus est disponible sur Google Play

(Android) et l'AppStore (iOS) en tapant simplement ENS de Lyon.

La newsletter

Entre nous, la lettre d'information interne, conçue par le service Communication, vous tient au courant de toutes les actualités de l'École (manifestations scientifiques à venir, programmation culturelle, vie du campus, etc.). Retrouvez également les petites annonces internes (location, achat/vente...). Vous la recevez toutes les 2 semaines sur votre adresse mail @ens-lyon.fr.

Les réseaux sociaux

Suivez l'ENS de Lyon sur les réseaux sociaux : Fb, LinkedIn, Instagram, Blusky, Mastodon ainsi que l'actualité de la communauté des Alumni

La messagerie

- Vous recevrez des messages de différents émetteurs :
 - . le Président : mail envoyé par « Président »
 - . le Directeur général des services :
mail envoyé par « Direction générale des services »
 - . les Études : mail envoyé par « Vice-Présidence études »
- Listes de diffusion :
 - . tous.culture@ens-lyon.fr :
le service culturel annonce toutes les manifestations culturelles organisées à l'École.
 - . tous.manifestations.scientifiques@ens-lyon.fr :
la recherche et la formation utilisent la liste pour annoncer toutes les manifestations scientifiques organisées à l'École.

POUR DIFFUSER UNE INFORMATION :

Le service Communication travaille en synergie avec les services de l'École et les associations étudiantes pour relayer et faire connaître les temps forts de la vie du campus dans les différents supports de communication de l'École et auprès de ses réseaux. Il veille au respect de la charte graphique sur les documents étudiants.

- pour annoncer vos manifestations et qu'elles soient relayées sur les différents supports de l'École (site web,

réseaux sociaux, écrans du hall d'accueil...) : rendez-vous sur la page d'accueil du site (www.ens-lyon.fr), rubrique « Agenda », puis cliquez sur le lien « Ajouter un événement ».

- pour diffuser une petite annonce, rendez-vous sur l'intranet (<https://intranet.ens-lyon.fr>), rubrique « Petites annonces ».
- pour trouver la charte graphique : sur la page d'accueil de l'intranet, rubrique « Communiquer/Charte graphique et logo de l'ENS de Lyon ».

● **Contact : communication@ens-lyon.fr**

VIE ÉTUDIANTE ET ASSOCIATIONS

L'École a créé un service Vie étudiante et Alumni pour accompagner les étudiants dans leurs projets, favoriser leur engagement dans la vie de l'École et faciliter leur vie quotidienne.

LES ASSOCIATIONS

Les activités de la majorité des associations étudiantes sont présentées dans la plaquette Omega, consultable sur le site de la Fédération des associations : <https://federation.ens-lyon.fr/> et sur le site de l'École, rubrique « Campus / Vie associative / Associations ».

Le bureau des associations vous accompagne si vous souhaitez créer de nouvelles associations. Il soutient les projets des associations culturelles, artistiques ou sportives présentes sur les sites et gère les subventions annuelles qui leur sont accordées par l'établissement. Il organise et coordonne le « Forum des associations » à chaque rentrée universitaire.

LES RISQUES DE L'ALCOOL

Attention à votre consommation d'alcool. Que ce soit pour faire la fête ou pour se détendre le soir, la consommation d'alcool accroît le risque de maladie à l'âge adulte et les alcoolisations ponctuelles importantes (API) peuvent constituer une porte d'entrée vers une dépendance ultérieure. Les risques à court terme de l'abus d'alcool sont également importants : manque de concentration et d'énergie, sommeil de mauvaise qualité, coma éthylique, implication dans des violences comme victime et/ou auteur, rapports sexuels non consentis ou accidents de la route ; l'alcool est responsable de 25% des décès chez les 15-34 ans et la deuxième cause de mortalité évitable, juste après le tabac.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes sur votre consommation, le service de santé étudiante peut vous recevoir sur rendez-vous.





LISTE DES ASSOCIATIONS

AliENS : aliens.contact@ens-lyon.fr

ArcENSiël : arcensiel.bureau@ens-lyon.fr

Association des étudiants internationaux (ASSET) :
asset.bureau@ens-lyon.fr

Association sportive (AS) : sport@ens-lyon.fr

Bureau des élèves (BDE) : bde@ens-lyon.fr

Bureau ludique (BUL) : bul@ens-lyon.fr

Champ libre : champlibre.bureau@ens-lyon.fr

Cœur de l'ENS de Lyon : choeur@ens-lyon.fr

EffiSciences : effisciences.pro@gmail.com

EmENSip' : emensip.ens@gmail.com

ENplaSTIK ! : Enplastik.bureau@ens-lyon.fr

ENScene ! : administration@enscene.org

ENSeigner : enseignersoutien@gmail.com

ENtraideS : entraides.bureau@ens-lyon.fr

ENVertS : enverts.bureau@ens-lyon.fr

Fédération des associations de l'ENS de Lyon :
federation@ens-lyon.fr

Géopo'litiges : geopolitiges@ens-lyon.fr

Impertin'ENS : lucas.perez@ens-lyon.fr

ItinerENS : itinerens.lyon@gmail.com

La Griffes : lagriffes.redaction@ens-lyon.fr

Les Salopettes : les.salopettes@ens-lyon.fr

Luciole : luciole.bureau@ens-lyon.fr

Orchestre symphonique des grandes écoles de Lyon :
contact.ogelyon@gmail.com

Point d'orgue : bureau@ens-lyon.fr

PollENS : bureau.pollens@listes.ens-lyon.fr

PrésENceS : presences.ensl@gmail.com

TrENSistor : trensistor@ens-lyon.fr

- **Contact : *Madj Casoli,***
Bureau des Associations
madj.casoli@ens-lyon.fr

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION DANS LES SALLES SUIVANTES : FOYER, SALLE PASSERELLE, SALLE DES COLLOQUES (1^{ER} ÉTAGE DU CROUS DE DESCARTES), CAFÉTÉRIA DU CROUS :

- Renseigner très précisément le formulaire de demande d'un événement étudiant festif.
- L'adresser à autorisation.evenement@ens-lyon.fr pour demander l'accord du Directeur général des services et informer la sécurité.

Demande à faire au plus tard 15 jours avant la date de l'événement. Toute demande arrivée tardivement sera refusée.

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION DANS UNE AUTRE SALLE DE L'ENS DE LYON :

- Faire votre demande le plus tôt possible sur le logiciel de réservation des salles Planning Salles (accès réservé).
- Pensez à renseigner précisément vos besoins.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Outil financier de solidarité et d'animation, le FSDIE, auquel l'Association des Élèves et Anciens Élèves contribue, fournit une aide sociale pour accompagner des étudiants dans une situation matérielle difficile. En période de concours (Agrégation, CAPES), le FSDIE peut participer aux frais de déplacement et d'hébergement.

Les dossiers sont à retirer sur rendez-vous et à déposer au service Vie étudiante et Alumni.

- **Contact : Madj Casoli, FSDIE**
madj.casoli@ens-lyon.fr

LE BUREAU DES ALUMNI

CVEC

Chaque étudiant et étudiante est tenu de régler la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) avant son inscription administrative à l'ENS de Lyon. La CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ». À l'École, la CVEC permet le financement de projets associatifs, au service des étudiant(e)s, qu'ils soient construits ou non en partenariats avec les services de l'École. Une commission réunissant représentants étudiants et membres des services se réunit 3 fois par an pour choisir les projets financés. En 2024-2025, la commission CVEC a contribué au financement de 21 projets étudiants.

« Alumni » vient du latin qui signifie littéralement « élève ». L'activité principale du bureau des Alumni est d'identifier, animer et mobiliser le réseau des anciens élèves des ENS de Fontenay, Saint-Cloud, LSH et Lyon. Il travaille en partenariat avec l'Association des Élèves et Anciens Élèves.

Ses principales activités :

- animation du site Alumni ENS de Lyon :
<https://alumni.ens-lyon.fr/>
- développement d'un réseau professionnel,
- organisation de la journée Parcours & Carrières (courant novembre) : tables-rondes métiers.

En développant le réseau des Alumni, l'ENS de Lyon continue à poursuivre sa tâche éducative : apport d'expertise et de compétences, aide éducative, aide à l'entrée dans la vie active... Les anciens élèves sont la « mémoire » de l'établissement, le réseau aide à la pérennité de son esprit tout en l'ouvrant à l'extérieur.

- **Contact :**
Bureau des Alumni,
alumni@ens-lyon.fr
<https://alumni.ens-lyon.fr>
- **L'association des Élèves et Anciens Élèves**
contact@lyon-normalesup.org
www.facebook.com/aeensl@AE_ENS



Pour faire entendre votre voix, n'oubliez pas de voter pour élire vos représentants aux différentes instances.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Primordial, ce conseil se réunit au moins trois fois par an pour décider notamment des orientations générales de l'École et de son budget. Il est composé d'un président et de 24 membres dont 5 personnalités qualifiées, françaises et étrangères, désignées par le Président de l'École et 5 représentants d'institutions partenaires, 2 représentants de collectivités territoriales et 12 représentants élus des personnels de l'École (dont 2 membres élus du collège « Élèves et étudiants »). Le Président de l'École préside ce conseil.

CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

Le CS assure la liaison entre l'enseignement et la recherche de l'ENS de Lyon. Il est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche prévus au budget. Il est composé d'un président et de 26 membres, dont 12 personnalités qualifiées, françaises et étrangères, et deux membres du collège « Élèves et étudiants ». Pour être électeur, il faut être élève ou étudiant(e) titulaire d'un M1 ou d'un diplôme équivalent. Pour être éligible, il faut être élève ou étudiant titulaire d'une agrégation ou d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au master

CONSEIL DES ÉLÈVES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CEVE)

Outre le Président de l'ENS de Lyon, le conseil réunit 16 membres dont 2 représentants des élèves et étudiants

membres du CA et 6 élus représentants du collège « Élèves et étudiants ». Son rôle est majeur dans la vie de l'École car il est consulté sur toutes les questions intéressant la formation, les élèves et la vie étudiante (enseignement, activités, conditions de vie et de travail...). C'est une structure permanente de concertation, de proposition et d'information pour les étudiant(e)s..

FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)

La F3SCT est une instance consultative qui émet des avis notamment sur les projets de texte relatifs à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

La formation spécialisée suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et à assurer la formation des personnels, des par étudiants et des usagers dans ces domaines.

La F3SCT procède à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels, étudiants et usagers de l'établissement, notamment les femmes enceintes.

Conformément à l'article R. 951-5-2 du code de l'éducation, lorsque la formation spécialisée se réunit en formation élargie pour l'examen de questions susceptibles d'avoir des conséquences directes sur la santé et la sécurité des usagers au regard des risques auxquels ils peuvent être exposés, deux représentant(e)s des usagers sont présent(e)s (deux titulaires et deux suppléant(e)s).



ACCUEILS DE L'ÉCOLE

SITE DESCARTES	(04 37 37) 60 00
• PC Sécurité Descartes :	(04 37 37) 64 64
SITE MONOD	(04 72 72) 80 00
• PC Sécurité Monod :	(04 72 72) 81 51

SERVICE MÉDICAL DE L'ÉCOLE

SITE DESCARTES	(04 37 37) 61 37
----------------	------------------

EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

POMPIERS	18
SAMU	15 ou le 112 (depuis un portable) ou le 114 (personnes ayant des difficultés à entendre ou parler, par fax ou SMS)
SMUR	04 72 11 63 80
POLICE SECOURS	17
SOS MÉDECINS LYON	04 78 83 51 51

MAISONS MÉDICALES DE GARDE
(soirs, week-ends et jours fériés)
Tél. : 04 72 33 00 33 ou 116 117

HÔPITAL ÉDOUARD HERRIOT
5 place d'Arsonval, 69003 Lyon
– Standard, Tél. : 04 72 11 80 88
– Urgences, Tél. : 04 72 11 00 40
– Urgences psychiatriques, Tél. : 04 72 11 00 09

DISCRIMINATIONS, HARCE- LEMENT MORAL, VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES OU LGBT+PHOBIES

Victimes ou témoins, faites un signalement, en toute confidentialité, à la chargée de mission égalité et non-discrimination, aux référent et référente égalité et à la psychologue du travail :

- signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

ALLO SÉCU - ENS DE LYON

Site Descartes :

04 37 37 64 64

Site Monod :

04 72 72 81 51

IGFL :

04 72 72 13 00



CENTRE ANTI-POISON ET URGENCES TOXICOLOGIQUES

Tél. : 04 72 11 69 11

CENTRE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH / SAINT-LUC

20 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

– Standard : 04 78 61 81 81

– Urgences, Tél. : 04 78 61 86 35

Appeler le 15 avant de vous présenter aux urgences.

Entrée : 10 rue Raulin, 69007 Lyon

CENTRE DE SOINS DENTAIRES

Consultation gratuite par des étudiant

6-8 place Depéret, 69 007 Lyon

Tél. : 04 27 85 40 00 / prendre RV : <https://myhcl.sante-ra.fr/Espacepublic/rendezvous.aspx?CR=50002>

CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

– Le Magdalena

37 rue de la Madeleine, 69007 Lyon

Tél. : 04 72 72 98 93

– Espace Gerland (hôpital de jour)

247 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon

Tél. : 04 37 65 35 15

ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

CONTACTS À LYON

INSTITUT BERGERET

Entretiens individuels en ligne ou par téléphone
avec un psychologue sur RDV

Tél. : 07 64 42 92 59 / 04 27 18 79 51

Lundi > vendredi 9h-20h

Samedi 10h-14h

www.institutbergeret.fr/ecouteetudiantslyon

NIGHTLINE LYON

Service d'écoute et de tchat en ligne pour et par les étudiants
lyonnais (20h30-2h30 du matin)

Tél. : 04 85 30 00 10

Prix d'un appel local, antenne lyonnaise

www.nightline-lyon.fr

SOS SUICIDE PHÉNIX LYON

Accueil et écoute de toute personne confrontée
à la problématique du suicide.

lyon@sos-suicide-phenix.org

<http://www.suicide-phenix-lyon.fr>

Tél. : 04 78 52 55 26

PRÉVENTION SUICIDE

Tél. : 3114

CPS CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE

Consultation, intervention à domicile, suivi téléphonique,
relais vers un soin au long cours.

cps@ch-le-vinatier.fr

Tél. secrétariat : 04 37 91 51 20

Lundi > vendredi 8h-16h

Tél. infirmière : 04 37 91 52 10 / 06 77 76 50 95

LIVE VINATIER

Plateforme Écoute, Information, Orientation

Tél. : 0 805 05 05 69

Tous les jours, 8h-20h

contact@livesantementale.fr

LIVE@ch-le-vinatier.fr

AUTRE NUMÉRO UTILE

CENTRE MÉDICAL ET DENTAIRE MGEN

44 rue Feuillat, 69003 Lyon

Tél. : 04 72 11 30 09



CAMPUS DE LYON

Site des étudiants : www.lyoncampus.com

Centre des œuvres universitaires et scolaires : www.crous-lyon.fr

Logement : www.crous-lyon.fr

POUR ALLER ET VENIR

Transports en commun dans la région urbaine de Lyon :

- TCL (métro, tram, bus) : www.tcl.fr
- Vélo'v (location de vélos) : <https://velov.grandlyon.com>
- Freevélo'v (prêt gratuit de vélo à l'année) : <https://freevelov.grandlyon.com>
- Covoiturage : <https://encovoit-rdv.com/>
- Géovélo (calcul d'itinéraire vélo) : www.geovelo.app
- Onlymoov' (trafic en temps réel) : <https://mobilites.grandlyon.com/>
- Oûra (transports en Rhône-Alpes) : www.oura.com

LES SORTIES, LES LOISIRS ET LA CULTURE

<https://www.lyon.fr/culture>

<https://www.petitpaume.com>

<http://lyon.citycrunch.fr>

LES UNIVERSITÉS

Université Claude Bernard Lyon 1 : www.univ-lyon1.fr

Université Lumière Lyon 2 : www.univ-lyon2.fr

Université Jean Moulin Lyon 3 : www.univ-lyon3.fr

Université Jean Monnet Saint-Étienne : www.univ-st-etienne.fr

Université de Lyon : www.universite-lyon.fr

REMERCIEMENTS

Merci à toutes les personnes qui ont participé
à ce guide pratique.

Conception, actualisation et suivi :
Service Communication de l'École

Mise en page :
Coralie Passaret,
ENS Média / Création graphique

Crédits photographies :
Jacques Caffin et Vincent Brault (ENS de Lyon),
Vincent Moncorgé, AdobeStock

Impression :
Reprographie / ENS de Lyon

École normale supérieure de Lyon

Juin 2025

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

**Vous êtes
victime
ou témoin
d'une situation
de harcèlement ?
Contactez
en toute
confidentialité**

signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

**Plus d'information sur le site de l'ENS de Lyon
En cas d'urgence : 112 par téléphone, 114 par sms**

**#Ensemblecontre
le harcèlement**



**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**